

Cosy n°2025\_DEL001

**Syndicat intercommunal  
d'énergies de Maine-et-Loire**  
Délibération du Comité syndical  
Séance du 4 février 2025

### **Approbation des projets de service 2025-2030**

L'an deux mille vingt cinq, le quatre février à 09 heures 30, le comité du Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire, régulièrement convoqué le 29 janvier 2025, s'est réuni en séance ordinaire, dans les locaux du syndicat, 9 route de la Confluence à Écouflant, sous la présidence de M. Jean-Luc DAVY.

Sur les 46 membres en exercice, 24 membres étaient présents, 4 pouvoirs ont été donnés :

#### **Etaient présents**

Louis-Luc BELLARD (Angers Loire Métropole - Sainte-Gemmes-sur-Loire), Daniel BOURGEOIS (Angers Loire Métropole - Cantenay-Epinard), Denis CHIMIER (Angers Loire Métropole - Écouflant), Jean-Luc DAVY (Anjou Loir et Sarthe - Morannes-sur-Sarthe-Daumeray), Christine DECAENS (Cholet Agglomération - Lys Haut Layon), David GEORGET (Vallées du Haut Anjou - Le Lion d'Angers), Patrice GRENOUILLEAU (Mauges Communauté - Chemillé-en-Anjou), Dominique HERVÉ (Cholet Agglomération), Jacky MIGNOT (Angers-Loire Métropole - Briollay), Monique LEROY (Angers Loire Métropole), René-François JOUBERT (Angers-Loire Métropole - Saint-Clément-de-la-Place), Jean-Michel MARY (Mauges Communauté), Yves MARY (Anjou Bleu Communauté - Ombrée d'Anjou), Gérard MOISAN (Angers Loire Métropole), Alain MORINIERE (Cholet Agglomération - Le May-sur-Evre), Franck POQUIN (Angers Loire Métropole), Christophe POT (Baugeois Vallées), Joëlle POUDRÉ (Cholet Agglomération - Bégrolles-en-Mauges), Franck PREDONZAN (Angers-Loire Métropole - Soulaire et Bourg), Denis RAIMBAULT (Mauges Communauté), Bruno ROCHARD (Mauges Communauté - Mauges-sur-Loire), Sylvie SOURISSEAU (Loire Layon Aubance), Thierry TASTARD (Angers Loire Métropole), Éric TOURON (Saumur Val de Loire - Distré)

#### **Etaient absents**

David BERNAUDEAU (Saumur Val de Loire - Doué-en-Anjou), Robert BIAGI (Angers Loire Métropole - Soulaines-sur-Aubance), Pierre BROSSÉLIER (Loire-Layon-Aubance), Franck COQUEREAU (Angers Loire Métropole - Mûrs-Erigné), Adrien DENIS (Baugeois Vallée - Noyant Villages), Robert DESOEUVRE (Angers Loire Métropole - Les Ponts-de-Cé), Guy DUPERRAY (Angers Loire Métropole - Sarrigné), Jérémy GIRAULT (Angers Loire Métropole - Savennières), Éric GODIN (Angers Loire Métropole - Rives-du-Loir-en-Anjou), Virginie GUICHARD (Vallées du Haut Anjou), Annick JANNETEAU (Cholet Agglomération), Dominique LARDEUX (Anjou Bleu Communauté), Éric MOUSSERION (Saumur Val de Loire), Frédéric PAVAGEAU (Cholet Agglomération), Dominique PONTOIRE (Saumur Val de Loire - Bellevigne-les-Châteaux), Gilles TALLUAU (Saumur Val de Loire), Teddy TRAMIER (Mauges Communauté), Didier YOU (Angers Loire Métropole)

#### **Ont donné pouvoir**

Jacques BIGEARD (Mauges Communauté - Montrevault-sur-Evre) donne pouvoir à Denis RAIMBAULT (Mauges Communauté), Priscille GUILLET (Loire Layon Aubance) donne pouvoir à Sylvie SOURISSEAU (Loire Layon Aubance), Paul NERRIERE (Mauges Communauté - Sèvremoine) donne pouvoir à Jean-Michel MARY (Mauges Communauté), Delphine STROESSER (Anjou Loir et Sarthe - Étriché) donne pouvoir à Jean-Luc DAVY (Anjou Loir et Sarthe - Morannes-sur-Sarthe-Daumeray)

## DÉLIBÉRATION

### Le comité syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts du Siéml, modifiés en dernier lieu par l'arrêté préfectoral n° 2019-122 du 14 août 2019 ;

Vu la délibération n° 84/2021 du comité syndical du Siéml relative à l'approbation de la feuille de route stratégique de la mandature 2020-2026 ;

Considérant les cinq axes stratégiques retenus pour le développement du Siéml au titre du mandat en cours ;

Considérant le travail de concertation qui a guidé l'élaboration de ces projets services ;

Considérant que les projets de service ont vocation à traduire la feuille de route stratégique du Siéml en actions opérationnelles, à renforcer les liens et la cohésion entre les équipes, et à construire un outil de projection, de cohésion et d'évaluation des projets portés par le syndicat ;

Après avoir entendu l'exposé de M. le rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

## DÉCIDE

- **d'adopter** les projets de service du Siéml pour la période 2025-2030, tels que présentés en annexe.

Nombre de délégués en exercice :	46
Nombre de présents :	24
Nombre de votants :	28
Abstention :	0
Opposition :	0
Approbation :	28

# NOS PROJETS DE SERVICES 2025 - 2030



# SOMMAIRE

<b>Pourquoi des projets de service ?</b> .....	3
<b>Projets de nos pôles et service</b> .....	5
Pôle CCR : Conception et Construction des Réseaux.....	5
Pôle EDTC : Exploitation, Données et Territoire Connecté.....	10
Pôle SETAO : Stratégie Energétique Territoriale et Accompagnement Opérationnel.....	17
Pôle COR : Conseil, Organisation et Ressources (COR) .....	22
DG / CAS : Direction Générale et Cellule d'Appui Stratégique .....	35
<b>Et après ?</b> .....	43



# Pourquoi des projets de service ?

## Vers un syndicat résilient et prêt à répondre aux nouveaux enjeux territoriaux, démographiques, numériques et énergétiques

Depuis sa création il y a désormais cent ans, le Siéml a toujours eu pour vocation d'accompagner les territoires dans leur développement, en répondant aux enjeux locaux avec pragmatisme et ambition. Mais ces dernières années, notre environnement institutionnel et sociétal a connu des transformations majeures qui nous invitent à repenser nos méthodes et nos priorités.

Le renouvellement des conseils municipaux en 2020 a marqué une étape clé pour notre gouvernance, avec l'arrivée de nouveaux élus, porteurs d'idées et d'attentes nouvelles. L'accélération digitale et la transition énergétique se sont imposées comme des défis incontournables, exigeant une diversification de nos activités et une adaptation continue de nos outils et de nos pratiques. Dans le même temps, la pandémie de Covid-19 puis les crises industrielles et énergétiques qui ont suivi, ont profondément bouleversé nos repères, fragilisant parfois les liens qui unissent nos équipes et la proximité avec nos adhérents.

Face à ces mutations, le Siéml n'a cessé de s'adapter et de se réinventer. Nos effectifs ont connu une croissance significative, reflétant l'élargissement de nos missions et l'enrichissement de nos compétences. Ce dynamisme s'est toutefois accompagné de défis humains majeurs, notamment en termes de cohésion et de transmission des valeurs. La croissance (trop) rapide ainsi que le renouvellement générationnel (quasi) complet de nos collaborateurs ont pu déstabiliser les équipes, soulignant l'importance de recréer du collectif et de redonner du sens à notre action commune.

## Une feuille de route pour structurer l'avenir

Pour répondre à ces enjeux, notre comité syndical a adopté, en décembre 2021, une feuille de route stratégique pour la période 2020-2026. Structurée en cinq grands axes, cette feuille de route reflète l'ambition de faire du Siéml un acteur clé de la transition énergétique et un partenaire indispensable des collectivités locales. Elle marque aussi la volonté de tirer un bilan lucide du chemin parcouru, tout en définissant des objectifs concrets pour les années à venir. Enfin, elle consacre plusieurs valeurs cardinales qui guident notre engagement quotidien, au premier rang desquelles la proximité.

Mais une stratégie, si ambitieuse soit-elle, ne prend véritablement vie qu'à travers l'action quotidienne de celles et ceux qui la mettent en œuvre. C'est pourquoi la direction générale a souhaité décliner cette feuille de route en projets de service. L'objectif ? La rendre opérationnelle, concrète, et en faire un outil de projection et de cohésion pour l'ensemble de nos équipes.

## Une démarche collective et collaborative

Ce processus a été initié lors d'un séminaire à Saint-Nazaire, en mai 2023, réunissant les principaux responsables de service et agents d'encadrement du Siéml. Pendant deux jours, dans un lieu propice à la réflexion et à l'échange, nous avons travaillé collectivement pour poser les bases de cette démarche. Chaque pôle a mené une analyse SWOT (forces, faiblesses, opportunités, menaces), identifié des objectifs stratégiques et opérationnels, et listé des actions concrètes à entreprendre dans une logique de progrès continu.

Cette réflexion a été prolongée par plusieurs ateliers internes, permettant à chaque cadre et dans la mesure du possible à chaque agent, de s'appropriier les enjeux de la feuille de route. Une grille de questionnement a été proposée pour favoriser l'implication de tous : quels éléments de la stratégie résonnent particulièrement avec les missions de mon service ? Quels sont les points à approfondir ? Quelles interrogations ou inquiétudes subsistent ? Ce travail d'introspection a permis de relier la vision stratégique globale aux réalités opérationnelles de chaque service, renforçant ainsi l'adhésion et l'engagement des équipes.

## Une première imparfaite mais riche d'espoirs

C'est la première fois de son histoire que le Siéml se livre à l'exercice des projets de service. La copie a été longue et parfois difficile à produire. Elle n'est certes pas parfaite et révèle malgré nos efforts d'harmonisation, une certaine hétérogénéité dans l'échelle et la portée des actions de progrès identifiées. Cette diversité peut s'expliquer par les différences de maturité entre les services, dont certains sont structurés depuis plusieurs décennies par des procédures très éprouvées qu'il convient de retoucher à dose homéopathique, quand d'autres ont tout à faire pour être en capacité de gérer des activités naissantes et parfois encore mal maîtrisées. Il sera intéressant, dans quelques années de comparer cette première version du document avec ses évolutions, pour mesurer le chemin parcouru et l'ampleur de l'effort collectif accompli.

Notre démarche est basée sur une analyse chantiers / actions. Les actions assimilées à des « gains rapides », sont faciles à mettre en œuvre et génèrent des résultats immédiats, renforçant la motivation des équipes et démontrant rapidement la valeur de la démarche. Les chantiers assimilés à de grandes victoires, bien que plus complexes et exigeant des ressources importantes, permettent de viser des transformations profondes et durables. Cette double approche combine des gains à court terme et des progrès à long terme, assurant une dynamique positive et stratégique dans l'amélioration de nos performances globales.

## Renforcer les liens et mobiliser les énergies

Au-delà des aspects techniques et organisationnels, nos projets de service s'inscrivent dans une volonté plus large : celle de recréer du lien entre les équipes, de fédérer autour de valeurs communes, et de mobiliser chacune et chacun autour d'un projet collectif. Dans un contexte où les incertitudes sont nombreuses, il est essentiel de partager une vision claire et inspirante de notre futur.

Ce livret, que nous avons le plaisir de vous présenter, est ainsi bien plus qu'un simple document de synthèse. Il est le fruit d'un travail collectif, d'échanges riches et constructifs, et d'une ambition partagée : celle de construire un Siéml résilient, audacieux et jouant collectif. À travers ces projets de service, nous affirmons notre volonté de traduire la stratégie en actions concrètes, de donner du sens à notre mission quotidienne et de renforcer la cohésion de nos équipes. Nous souhaitons que chacun, élu ou agent, puisse s'appropriier ces projets et y trouver une source de motivation et de fierté.

## Une vision partagée pour un avenir maîtrisé et proactif malgré les incertitudes et la complexité croissantes

Plus que jamais en 2025, année de son centenaire, le Siéml se situe à un tournant de son destin. Les défis auxquels nous sommes confrontés sont nombreux, mais ils constituent aussi une formidable opportunité de réaffirmer notre rôle au service des territoires. En mobilisant nos énergies, en valorisant nos talents et en partageant une vision commune, nous avons toutes les clés pour relever ces défis et bâtir un avenir durable.

Au final, ce livret se veut un outil pratique et inspirant. Il synthétise 20 objectifs stratégiques, 89 objectifs opérationnels, et plus de 400 actions qui guideront notre administration dans les prochaines années. Il est bien plus qu'un document de référence, de suivi et d'évaluation : il est un symbole à lui tout seul de notre engagement collectif.

**Emmanuel Charil,  
Directeur général des services**

# Projets de nos pôles et service

## Pôle CCR : Conception et Construction des Réseaux

Le Pôle CCR pilote les activités liées aux travaux sur le réseau de distribution publique de l'électricité, le génie civil télécommunication et les travaux neufs d'éclairage public. Pôle historique du syndicat, il pilote la compétence originelle fondatrice du Siéml.

Le Siéml partage la maîtrise d'ouvrage de ces travaux avec le concessionnaire en fonction de la typologie des travaux et de la typologie des communes du département de Maine et Loire, qui aujourd'hui est majoritairement rurale au regard des critères de l'INSEE et des arrêtés préfectoraux actuels.

### Une compétence historique ancrée sur le territoire

L'expérience du Siéml et de ses agents permet à notre syndicat d'être légitime sur le territoire et le rend incontournable dans son activité d'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité. Fort de cette légitimité et d'une confiance construite au fil du temps avec les élus des territoires, le Syndicat a progressivement fait évoluer son champ de compétences et de services notamment avec la gestion des travaux d'éclairage public pour le compte de la grande majorité des collectivités.

Les responsables de secteurs, les chargés d'affaires et les assistantes administratives et financières sont connues et reconnues sur les territoires sur lesquels ils interviennent. La territorialisation de notre équipe est une réelle force qui permet une proximité sur le terrain, à la fois avec les élus locaux mais également avec les services administratifs, techniques et financiers des collectivités.

L'expertise, l'adaptabilité et la réactivité de nos agents permettent de conserver un haut niveau de satisfaction et d'intervention auprès de nos adhérents, et ce malgré de nombreux mouvements de personnel internes ces dernières années. Malgré une pyramide des âges au sein du pôle qui s'est vue rajeunir, l'expertise est toujours au RDV et le partage d'expériences entre les agents de nos différents secteurs d'intervention permet de fonctionner avec synergie, pour un meilleur service et un meilleur accompagnement de nos collectivités.

Expérience et ancienneté de la structure en font un acteur incontournable

Le travail réalisé dans le cadre des activités pilotées par le pôle CCR (environ 1200 opérations par an pour un budget de travaux annuel d'environ 40 millions d'euros HT annuel), génère une activité économique et une dynamique forte sur le territoire.

### Pour mieux relever les défis à venir

Les défis à relever sont cependant nombreux dans un contexte économique et géopolitique incertains. Ce contexte, couplé aux évolutions continues des cadres technique, réglementaire, administratif et financier nécessitent d'être agiles.

Les ressources budgétaires générées par les activités du pôle CCR sont incontournables pour le fonctionnement du Siéml, qu'elles proviennent du Facé, d'Enedis via l'article 8, la PCT ou le terme I, où qu'elles découlent des contributions appelées lors des travaux réalisés pour le compte des collectivités ou autres partenaires publics, semi publics ou privés selon les conditions du règlement financier.

Mais ces recettes sont fragiles car elles dépendent étroitement de la morphologie du territoire et peuvent être remises en cause parfois sans vraiment le vouloir ; en témoigne le phénomène des communes nouvelles qui a généré un risque systémique de bascule de ces communes vers le régime urbain. Ce risque, aujourd'hui temporairement mais pas définitivement écarté, aurait emporté avec lui les règles fondamentales de répartition de la maîtrise d'ouvrage entre Enedis et le Siéml, remettant en cause une très grande partie de l'activité pourtant historique du syndicat.

La direction des infrastructures, érigée récemment en pôle à part entière, a connu récemment à l'instar des autres services, un renouvellement des effectifs profond. Ce dernier constitue autant un atout qu'un point de vigilance dans un contexte où l'expérience et la légitimité du Siéml peuvent être rapidement

challengées par son environnement. Les nouveaux défis à relever et les besoins croissants en termes d'accompagnement des collectivités et autres partenaires exigent adaptation et confortation des ressources humaines ; et ce d'autant plus que le Siéml a renouvelé dans sa feuille de route stratégique sa volonté de maintenir un service de grande proximité.

Parmi ces défis figurent la difficulté croissante de maîtriser totalement le déroulement des chantiers alors que des interdépendances fortes existent avec d'autres maîtres d'ouvrage parmi lesquels les différents concessionnaires de réseaux et les gestionnaires de voiries.

Autre défi majeur, le développement de la production d'énergie individuelle ou collective et le déploiement des bornes de recharges des véhicules électriques qui amènent à porter un autre regard sur la manière de construire et exploiter le réseau de distribution publique d'électricité. Un travail collaboratif doit être mené en interne avec les différentes expertises du Siéml et en lien avec le concessionnaire.

Finalement, la profession de foi du pôle CCR est simple : tout mettre en œuvre pour maintenir la qualité de la distribution publique d'électricité sur tous les territoires et renforcer la qualité des travaux réalisés au profit des communes et leurs groupements.

**Dominique PÉNOT,**  
**Directeur général adjoint**  
**en charge du pôle CCR**



2 objectifs  
stratégiques6 objectifs  
opérationnels

19 chantiers

27 actions

**CCR - 1 - Maintenir la qualité de la distribution publique d'électricité sur tous les territoires**

- CCR - 1 - 1 - Améliorer la connaissance du patrimoine construit et exploité
- CCR - 1 - 2 - Articuler plus efficacement la programmation des travaux sous MOA propre avec celle du gestionnaire de réseau dans une logique d'optimisation financière.
- CCR - 1 - 3 - Optimiser la réalisation des travaux du point de vue technique et financier

**CCR - 2 - Renforcer les interactions et la communication avec les communes pour une meilleure qualité des travaux et satisfaction des adhérents**

- CCR - 2 - 1 - Optimiser la préparation des travaux dès la phase étude
- CCR - 2 - 2 - Optimiser la réalisation des travaux et leur suivi
- CCR - 2 - 3 - Sécuriser la bonne réception des travaux en améliorant nos process et outils

*Ci-dessous, la liste détaillée des chantiers et projets à mener :*

<b>CCR - 1 - Maintenir la qualité de la distribution publique d'électricité sur tous les territoires</b>
<b>CCR - 1 - 1 - Améliorer la connaissance du patrimoine construit et exploité</b>
1.1.1 - Approfondir la collecte des données auprès d'Enedis en s'appuyant sur la mission de contrôle et de suivi de la concession électrique afin de cartographier le patrimoine existant.
1.1.2 - Rendre accessible les bases de données patrimoniales du réseau de distribution notamment auprès des chargés d'affaires en s'appuyant sur les outils SIG proposés par le service géomatique et données territoriales.
1.1.3 - Opérer le recensement exhaustif de l'état des parcelles dont le Siéml est propriétaire ainsi que les équipements qu'elles reçoivent (postes de transformation) et les actions à mener en conséquence (maintenance à réaliser, entretien, suppression des ouvrages à démolir).
1.1.4 - Rendre accessible auprès des chargés d'affaires les données des parcelles dans les outils SIG.
1.1.5 - Structurer avec Enedis des flux en format SIG relatifs aux données patrimoniales et aux opérations de travaux programmées par Enedis et par le Siéml pour faciliter leur exploitation (programme annuel, PPI)
<b>CCR - 1 - 2 - Articuler plus efficacement la programmation des travaux sous MOA propre avec celle du gestionnaire de réseau dans une logique d'optimisation financière.</b>
1.2.1 - Renforcer l'ingénierie réseau pour analyser les données de concession gérées par l'unité Prospective, contrôle et concertation afin de poser un diagnostic plus fin sur l'état du réseau de distribution d'électricité, indépendamment des prescriptions Enedis
1.2.2 - Être en capacité de porter un regard critique sur le dossier annuel de criblage (DAC) transmis par Enedis (recoupement avec les remontées de terrain, prise en compte des événements climatiques et suivi de l'évolution des investissements réalisés par les 2 maîtres d'ouvrage).
1.2.3 - Encourager les communes / EPCI à mettre en place un PPI notamment pour les dossiers d'effacements et les dossiers de renforcement et de sécurisation des réseaux générant en parallèle un effacement EPU et GCT, en organisant des temps de sensibilisation dans les communes / EPCI.
1.2.4 - Contribuer à l'atteinte de l'objectif de suppression des fils nus pour 2030 et instituer des indicateurs de suivi (attendus loi Nomé).
1.2.5 - Optimiser les échanges avec Enedis sur les programmes de travaux, notamment les programmes d'effacement via la formalisation d'un process permettant de mieux caractériser les typologies de travaux (effacement et sécurisation) et flécher les fonds associés (fonds Facé).
1.2.6 - Optimiser et séquencer les investissements pour parfaire la gestion des budgets et des plans de charge des équipes du pôle CCR, afin d'optimiser la réalisation des opérations de travaux.

1.2.7 - Poursuivre et approfondir les revues de projet, et les réunions techniques avec Enedis sur le pilotage des volumétries APS, avec une gestion agile des reports de travaux.

1.2.8 - Avoir une meilleure visibilité des projets à venir sur le territoire pour mieux anticiper et optimiser le dimensionnement des équipements et les interventions en partageant davantage en interne avec le pôle SETAO et en externe avec les collectivités et les porteurs de projets privés (dont Alter Energie). (cf. projet Hespul et ZA EnR).

### CCR - 1 - 3 - Optimiser la réalisation des travaux du point de vue technique et financier

1.3.1 - Construire et déployer un outil cartographique de suivi des travaux, afin de pouvoir visualiser les différentes opérations à réaliser sur un secteur, optimiser les solutions techniques et mieux coordonner les solutions avec celles sous MOa Enedis pouvant impliquer des interactions.

1.3.2 - Questionner les APS proposés par Enedis et proposer d'éventuelles optimisations technico-économiques vis-à-vis de la solution technique initiale.

1.3.3 - Optimiser les différents marchés (travaux, transfos, SPS) dans leur forme afin d'en faciliter le suivi et l'exécution par les agents.

1.3.4 - Optimiser le suivi technique des entreprises prestataires des marchés du Siéml (notamment via la formation des chargés d'affaires et l'élaboration de guides pratiques)

1.3.5 - Simplifier la production des données techniques préparatoires aux déclarations transmises par le service financier au gestionnaire de réseau Enedis : VRG, PCT, terme I.

1.3.6 - Modifier les BPU en intégrant systématiquement les critères du Facé dans la conception des opérations afin d'optimiser et sécuriser les dotations financières.

## CCR - 2 - Renforcer les interactions et la communication avec les communes pour une meilleure qualité des travaux et satisfaction des adhérents

### CCR - 2 - 1 - Optimiser la préparation des travaux dès la phase étude

2.1.1 - Réaffirmer la valeur ajoutée de la maîtrise d'ouvrage des travaux sur le réseau électrique auprès des élus

2.1.2 - Formaliser les besoins des communes via une note de cadrage partagée et approuvée avec la commune sécurisant la bonne retranscription des besoins des collectivités et autres partenaires.

2.1.3 - Sécuriser l'organisation des travaux via une meilleure planification (remise d'un planning prévisionnel, etc.) tout en assurant la qualité/sécurité des interventions (arrêtés de circulation, permission de voirie) par l'inscription dans le nouveau marché de ces obligations

2.1.4 - Améliorer la communication des entreprises de travaux au sujet de leur présence sur le terrain, aujourd'hui parfois difficile à appréhender finement compte tenu du volume d'opérations, en exigeant la remise d'un planning hebdomadaire d'intervention (à la semaine + prévisionnel de trois mois)

2.1.5 - Identifier systématiquement dans chaque entreprise de travaux le référent service études et leur référent travaux afin d'optimiser le partage d'information et la coordination des équipes

2.1.6 - Réaliser le dossier d'exploitation sous chantier (DESC) en fonction de la typologie des travaux pour optimiser les interférences avec l'environnement

2.1.7 - S'assurer des compétences des intervenants au sein des entreprises ainsi que des compétences des agents du Siéml au fil de l'eau de l'exécution du marché par le service marché pour les intervenants externes et la DRH pour la partie interne (plan de formation technique, réglementaire et sécuritaire)

2.1.8 - Définir les critères d'affectation des coordonnateurs SPS selon la typologie des opérations à réaliser

2.1.9 - Définir des plans de communication à l'attention des riverains de chantiers, déclinés en fonction de la typologie de travaux (courriers d'infos, réunions de présentation, liste des contacts, affichage réglementaire pour les autorisations d'urbanisme, les arrêtés de circulation et d'occupation du domaine public, etc.)

2.1.10 - Adapter l'intensité du plan de communication à destination des collectivités, partenaires et autres concessionnaires impliqués en fonction de la typologie de travaux (notes, mails, téléphones, réunions, etc.)
2.1.11 - Enrichir, organiser et partager la bibliothèque des courriers type pour présenter les travaux et les potentielles évolutions de calendrier
2.1.12 - Actualiser les conventions de MOA avec nos partenaires, en coordination avec le service juridique
2.1.13 - Améliorer la coordination des travaux avec les opérateurs de télécommunications (réunions de cadrage, etc.)
2.1.14 - Assurer que la répartition de la MOA est conforme au traité de concession et en cohérence avec le cahier des charges du marché travaux, et ce jusqu'au dossier des ouvrages exécutés (DOE)
<b>CCR - 2 - 2 - Optimiser la réalisation des travaux et leur suivi</b>
2.2.1 - Améliorer le suivi et la coordination des travaux en renforçant la présence des agents sur le terrain et la communication vers les parties prenantes.
2.2.2 - Outiller les chargés d'affaires (journal de bord, CR, check list, etc.) pour faciliter le suivi, la traçabilité et le pilotage des travaux, conformément aux éléments définis lors du cadrage (planning, sécurité, etc.) dans une logique d'uniformisation des pratiques
2.2.3 - Organiser la remontée d'informations des parties prenantes (entreprises intervenantes, riverains, commune, etc.) vers le Siéml
2.2.4 - Piloter et s'assurer de la bonne mise en œuvre du plan de communication auprès des riverains et de l'ensemble des parties prenantes tout long de la durée des travaux (panneau de chantier, courrier d'information, QR code renvoyant vers le site internet du Siéml)
2.2.5 - Assurer une bonne coordination avec les interlocuteurs travaux présents sur site : autres concessionnaires réseaux (eau potable, gaz, assainissement, télécommunication), aménagements structurants d'aménagement urbain
2.2.6 - Organiser le contrôle et suivi des engagements des entreprises partenaires et/ou des opérateurs de télécommunication et mettre en œuvre les pénalités dans les cas de non-respect : une procédure reste à mettre en œuvre pour les opérateurs télécom
2.2.7 - Communiquer aux communes les évolutions de projet rendues nécessaires du fait de problématiques techniques à la suite d'aléas de chantiers par exemple, et leurs impacts potentiels sur le budget de l'opération.
<b>CCR - 2 - 3 - Sécuriser la bonne réception des travaux en améliorant nos process et outils</b>
2.3.1 - Améliorer la réception des plans de récolement, DOE, étude photométrique en fonction des différentes typologies de travaux
2.3.2 - Assurer la bonne réalisation des ouvrages conformément au cahier des charges de concession, afin d'assurer une bonne prise en exploitation par Enedis
2.3.3 - Veiller à la bonne exécution de la chaîne de facturation pour l'appel des participations auprès des communes et autres parties prenantes (aménageurs, particuliers)
2.3.4 - Assurer la cohérence des opérations projetées avec les enjeux de financement : FACE, PCT, VRG, terme I.
2.3.5 - Elaborer un questionnaire type post chantier, sous un format facilement exploitable, exemple FORMS
2.3.6 - Mesurer dans le temps le degré de satisfaction des communes et pouvoir mettre en œuvre des actions correctives dans le temps



## Pôle EDTC : Exploitation, Données et Territoire Connecté

Dans le contexte actuel de transition énergétique et numérique, le Siéml se positionne à un carrefour stratégique. L'optimisation des réseaux exploités et une gestion efficace des données apparaissent désormais comme des priorités essentielles.

### Vers des territoires connectés et résilients

Le rôle du pôle EDTC : vers des territoires connectés et résilients Le pôle EDTC du Siéml vise à exploiter et à développer un réseau d'éclairage public efficient, à déployer et gérer des installations de recharge de véhicules électriques adaptées au besoin, ainsi qu'à valoriser les données patrimoniales et énergétiques pour tendre vers des territoires connectés et résilients.

### Les défis à relever : modernisation, développement et gestion intégrée des équipements

Pour ce faire, le pôle EDTC fait face à plusieurs défis majeurs. L'éclairage public nécessite une profonde modernisation des installations pour répondre aux exigences d'efficacité énergétique et de réactivité. Les infrastructures de recharge pour véhicules électriques doivent continuer à être développées pour soutenir la croissance de la mobilité électrique. Parallèlement, l'optimisation de la gestion des données énergétiques et territoriales doit être recherchée pour faciliter les prises de décision et renforcer leur transparence. La coordination entre ces divers services est indispensable pour garantir une gestion harmonieuse et intégrée des prestations proposées à nos collectivités adhérentes.

### Les objectifs stratégiques : des actions concrètes et mutualisées

Notre projet de service vise à réaliser plusieurs objectifs stratégiques. Premièrement, l'exploitation des réseaux d'éclairage public sera rendue plus efficace grâce à une gestion rigoureuse de la qualité et à une transformation en profondeur des lanternes en technologie LED, notamment au travers de programmes de rénovation, de relamping et de trame sombre. Deuxièmement, le déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques sera renforcé, conformément au schéma directeur, et mutualisé dans sa gestion au travers de la marque Ouest Charge en assurant une couverture adéquate et un entretien fiable et maîtrisé. Troisièmement, au niveau géomatique, le Siéml continuera à consolider et gérer pour les collectivités le Plan corps de rue simplifié, et proposera des accompagnements sur mesure pour valoriser les données et analyser les informations critiques à l'aide d'outils performants. Enfin, le développement d'un territoire connecté, grâce à des technologies d'objets connectés bas débit et des solutions avancées de gestion des données, renforcera l'efficacité et l'interconnexion des services publics locaux.

### Les impacts attendus : des services modernisés et attractifs

Les impacts de notre projet de service seront multiples et significatifs. Sur le plan environnemental, la modernisation de l'éclairage public et le développement d'un réseau d'infrastructures pour l'électromobilité permettront d'optimiser les bilans de consommations énergétiques et les émissions de CO2. D'un point de vue sociétal, l'amélioration des installations d'éclairage et de recharge augmentera la sécurité et le confort des usagers. Sur le plan économique, l'optimisation des coûts d'exploitation et de maintenance générera des économies substantielles pour les collectivités. Enfin, sur le plan technologique, la mise en place de solutions de gestion des données et de réseaux connectés positionnera les collectivités à la pointe de l'innovation, renforçant leur attractivité et leur résilience face aux défis futurs.

Ainsi, ces projets portés par le pôle EDTC représentent une opportunité majeure pour le Siéml et ses collectivités adhérentes de moderniser leur action et de devenir des acteurs de premier plan dans la transition énergétique et numérique, tout en répondant aux besoins croissants de nos concitoyens en termes de services publics de proximité, efficaces et durables.

**Yvan CHARRIER,**  
Directeur général adjoint  
en charge du pôle EDTC



5 objectifs  
stratégiques17 objectifs  
opérationnels

54 chantiers

26 actions

**EDTC - 3 - Exploiter un réseau d'éclairage public efficient**

- EDTC - 3 - 1 - Instituer une démarche de management de la qualité
- EDTC - 3 - 2 - Optimiser les outils participant à la maintenance des installations et à la fiabilisation des données patrimoniales
- EDTC - 3 - 3 - Accélérer la transition du parc d'éclairage vers la technologie LED
- EDTC - 3 - 4 - Mettre en application et suivre la trame sombre
- EDTC - 3 - 5 - Optimiser la gestion globale du parc d'éclairage et ses coûts d'exploitation

**EDTC - 4 - Développer et mutualiser le territoire connecté**

- EDTC - 4 - 1 - Déployer un réseau LoRaWAN en propre
- EDTC - 4 - 2 - Expérimenter et développer les cas d'usage IoT dans d'autres domaines que l'éclairage public
- EDTC - 4 - 3 - Développer des solutions applicatives et de données

**EDTC - 5 - Fiabiliser et valoriser les données énergétiques territoriales**

- EDTC - 5 - 1 - Inventorier plus efficacement et optimiser nos données énergétiques et patrimoniales
- EDTC - 5 - 2 - Développer et sécuriser les outils de diffusion des données internes
- EDTC - 5 - 3 - Accompagner les collectivités dans la gestion de leurs données

**EDTC - 6 - Pérenniser l'outil PCRS**

- EDTC - 6 - 1 - Sécuriser la mise à jour du PCRS
- EDTC - 6 - 2 - Renforcer la communication et la valorisation des données brutes
- EDTC - 6 - 3 - Construire un nouveau modèle économique du PCRS

**EDTC - 7 - Développer et exploiter un réseau public efficient d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques**

- EDTC - 7 - 1 - Développer le service IRVE et encourager une démarche de management de la qualité
- EDTC - 7 - 2 - Optimiser les outils participant à la maintenance des installations et à la fiabilisation des données patrimoniales
- EDTC - 7 - 3 - Développer et structurer l'entente OUEST CHARGE

*Ci-dessous, la liste détaillée des chantiers et projets à mener :*

<b>EDTC - 3 - Exploiter un réseau d'éclairage public efficient</b>
<b>EDTC - 3 - 1 - Instituer une démarche de management de la qualité</b>
3.1.1 - Concevoir et éditer un guide de la compétence éclairage public
3.1.2 - Développer et préciser le cahier des charges des préconisations existant et le mettre à jour régulièrement
3.1.3 - Élaborer une fiche de contrôle et de réception des installations neuves
3.1.4 - Instaurer un principe d'éclairage raisonné avec études photométriques maîtrisées en interne

3.1.5 - Mettre en place une organisation et des procédures permettant de renforcer le suivi des marchés de contrôle de conformité et de contrôle de stabilité
3.1.6 - Structurer le plan de formation (interne et externe) "éclairage public" adapté aux chargés d'affaires (nouveaux entrants et collaborateurs déjà en place)
3.1.7 - Définir des indicateurs de satisfaction et de qualité de service et les diffuser régulièrement auprès des instances statutaires pour un suivi et une sensibilisation des élus
3.1.8 - Mettre en place une organisation et des procédures pour instituer une véritable veille technologique profitant à l'ensemble des chargés d'affaires
<b>EDTC - 3 - 2 - Optimiser les outils participant à la maintenance des installations et à la fiabilisation des données patrimoniales</b>
3.2.1 - Établir un parangonnage et un test opérationnel des différents outils GMAO (gestion de maintenance assistée par ordinateur) existants en vue de l'adoption de l'un d'entre eux, en faire l'acquisition et faire monter les équipes en compétence sur cet outil
3.2.2 - Adapter les outils de gestion des affaires aux activités de la maintenance des réseaux d'éclairage public, avec notamment la dimension facturation
3.2.3 - Améliorer les tableaux de bords destinés aux collectivités afin de leur assurer un reporting fiable de l'état des installations et de l'activité sur ces installations
<b>EDTC - 3 - 3 - Accélérer la transition du parc d'éclairage vers la technologie LED</b>
3.3.1 - Poursuivre et achever la rénovation des lanternes posées avant 2010
3.3.2 - Déployer le plan d'adaptation des lanternes de moins de 15 ans par relamping LED
3.3.3 - Concevoir une stratégie de diagnostic de l'état des câblages et des mâts
3.3.4 - Intégrer les travaux de rénovation au sein du marché de maintenance
3.3.5 - Élaborer des programmes pluriannuels d'investissement pour toutes les collectivités
3.3.6 - Valoriser les actions de rénovation via la communication aux collectivités des données relatives au taux de lanternes LED et aux économies d'énergie générées.
3.3.7 - Mettre en place une organisation et des procédures pour mettre en place une véritable veille technologique
<b>EDTC - 3 - 4 - Mettre en application et suivre la trame sombre</b>
3.4.1 - Construire un plan de sensibilisation à destination des collectivités pour partager les enjeux de la trame sombre
3.4.2 - Créer un guide de la trame sombre
3.4.3 - Produire un plan d'action chiffré pour chaque EPCI conformément aux atlas.
3.4.4 - Instituer un comité de suivi sur l'avancement du programme en lien avec les partenaires associatifs
<b>EDTC - 3 - 5 - Optimiser la gestion globale du parc d'éclairage et ses coûts d'exploitation</b>
3.5.1 - Accompagner plus efficacement les collectivités dans la gestion de leurs factures d'énergie en examinant la faisabilité d'un service intégré de gestion de ces factures

3.5.2 - Revoir les modes de facturation des interventions dans une logique de simplification et de forfaitisation

3.5.3 - Renforcer les objectifs de performance vis-à-vis des collectivités adhérentes

#### **EDTC - 4 - Développer et mutualiser le territoire connecté**

##### **EDTC - 4 - 1 - Déployer un réseau LoraWan en propre**

4.1.1 - Construire le réseau initial via la pose de 60 antennes et gateways

4.1.2 - Développer les expérimentations et la communication, ainsi que les conventionnements de partenariats autour du réseau LoRaWAN en propre

4.1.3 - Mettre en place la gouvernance et les outils en vue de proposer une offre de service ad hoc

4.1.4 - Développer un network serveur (cœur de réseau) en propre

##### **EDTC - 4 - 2 - Expérimenter et développer les cas d'usage IoT dans d'autres domaines que l'éclairage public**

4.2.1 - Expérimenter de nouveaux capteurs au travers d'un démonstrateur

4.2.2 - Proposer une grille tarifaire sur la connectivité LoRaWAN, intégrant les coûts d'adaptation du réseau initial et les coûts de fonctionnement

4.2.3 - Proposer des services de fourniture, pose et maintenance des capteurs

##### **EDTC - 4 - 3 - Développer des solutions applicatives et de données**

4.3.1 - Fiabiliser et améliorer l'application Siéml Connect

4.3.2 - Proposer une solution d'hypervision pour d'autres usages que l'éclairage public

4.3.3 - Optimiser les solutions d'hébergement de la data au regard des enjeux de souveraineté, de compétence, de cybersécurité et de coût

#### **EDTC - 5 - Fiabiliser et valoriser les données énergétiques territoriales**

##### **EDTC - 5 - 1 - Inventorier plus efficacement et optimiser nos données énergétiques et patrimoniales**

5.1.1 - Réaliser des inventaires, des catalogages et des structurations des données SIG gérées par le Siéml

5.1.2 - Renforcer le dialogue et le temps de travail avec les services concernant la gestion de leurs données

5.1.3 - Concevoir des outils de suivi des activités des services du Siéml (statistiques, cartographies, bilans, reporting, ...)

5.1.4 - Renforcer l'articulation des données avec le contrôle des obligations des concessionnaires et des titulaires de marché

5.1.5 - Renforcer la sensibilisation et la formation des élus sur l'exploitation des données
<b>EDTC - 5 - 2 - Développer et sécuriser les outils de diffusion des données internes</b>
5.2.1 Être en veille, tester et développer différents outils de diffusion et de consultation de données SIG
5.2.2 - Accompagner la mise en place des applications métiers des services pour garantir l'interopérabilité et l'évolution des solutions et développer les passerelles entre les bases SIG gérées par le Siéml et les solutions métiers
5.2.3 - Consolider l'application du cadre réglementaire des droits d'utilisation de la donnée via la formalisation d'un règlement d'utilisation des données numériques
5.2.4 - Définir une stratégie de gestion des données avec le service des systèmes d'information
5.2.5 - Former et faire monter en compétences l'équipe géomatique au développement et au codage des outils de diffusion
5.2.6 - Concevoir des outils de suivi des activités des services du Siéml (statistiques, cartographies, bilans, reporting, ...)
<b>EDTC - 5 - 3 - Accompagner les collectivités dans la gestion de leurs données</b>
5.3.1 - Renforcer la communication auprès des collectivités au sujet de l'enjeu de la gestion et de l'exploitation des données territoriales en vue de renforcer les partenariats
5.3.2 - Accompagner les collectivités dans leur démarche d'adressage en les formant sur les outils d'adressage et en répondant à leurs questions
5.3.3 - Investir les possibilités d'évolution vers un SIG 3D
5.3.4 - Proposer aux collectivités un catalogue de services avec des coûts unitaires de prestations

<b>EDTC - 6 - Pérenniser l'outil PCRS</b>
<b>EDTC - 6 - 1 - Sécuriser la mise à jour du PCRS</b>
6.1.1 - Fiabiliser la procédure de mise à jour
6.1.2 - Accompagner les collectivités et les entreprises dans le respect de la procédure via la création d'un réseau de référents « mise à jour »
6.1.3 - Acquérir les outils les plus performants pour héberger, transmettre et sécuriser les données du PCRS
6.1.4 - Définir et mutualiser une charte graphique (inter)régionale (voirie + réseaux) pour le PCRS
6.1.5 - Poursuivre la sensibilisation des élus sur le volet PCRS (ex : formations, communication multicanale, etc.)
<b>EDTC - 6 - 2 - Renforcer la communication et la valorisation des données brutes</b>
6.2.1 - Communiquer sur les possibilités innovantes offertes par les données brutes du PCRS et recenser les besoins des collectivités sur les données brutes
6.2.2 - Être en veille, tester et développer différents outils de valorisation de données brutes



6.2.3 - Concevoir une stratégie de mise à jour de ces données brutes (définition des cas d'usages, identification des données à mettre à jour, moyens et outils pour la MAJ, etc.)

6.2.4 - Organiser des événements réguliers (élus, agents, etc.) valorisant les données (ateliers thématiques, hackathons, ...)

### EDTC - 6 - 3 - Construire un nouveau modèle économique du PCRS

6.3.1 - Consolider le partenariat par la mise à jour de la convention historique en intégrant la mise à jour du PCRS et les demandes d'accès aux données par les tiers

6.3.2 - Adapter les statuts du Siéml pour mieux valoriser l'accès aux données du PCRS

6.3.3 - Concevoir une grille tarifaire d'accès aux données PCRS pour les demandes des tiers

## EDTC - 7 - Développer et exploiter un réseau public efficient d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques

### EDTC - 7 - 1 - Développer le service IRVE et encourager une démarche de management de la qualité

7.1.1 - Définir une stratégie et la politique de développement des IRVE portée par le Siéml

7.1.2 - Élaborer un guide de la compétence IRVE

7.1.3 - Développer et préciser le cahier des charges des préconisations existant et le mettre à jour régulièrement

7.1.4 - Élaborer une fiche de contrôle et de réception des installations neuves

7.1.5 - Renforcer le suivi et évaluer la performance des marchés publics de fourniture / travaux & maintenance / supervision

7.1.6 - Structurer une démarche de contrôle de gestion pour assurer l'équilibre financier du Siéml sur le volet IRVE

7.1.7 - Organiser des formations internes liées aux problématiques techniques

7.1.8 - Renforcer la communication interne relative à l'état du parc IRVE

7.1.9 - Construire des indicateurs de qualité de service et d'avancement du SDIRVE

7.1.10 - Renforcer la veille technologique et réglementaire

### EDTC - 7 - 2 - Optimiser les outils participant à la maintenance des installations et à la fiabilisation des données patrimoniales

7.2.1 - Mettre en place un outil GMAO (gestion de maintenance assistée par ordinateur)

7.2.2 - Être en veille, tester et mettre en place une supervision indépendante et ouverte

7.2.3 - Concevoir des tableaux de bords pour avoir un reporting fiable de l'état et de l'activité des installations

### EDTC - 7 - 3 - Développer et structurer l'entente OUEST CHARGE

7.3.1 - Animer le comité de pilotage de l'entente et ses différents groupes techniques
7.3.2 - Etudier la faisabilité d'une structure organique portant la coopération Ouest Charge
7.3.3 - Encourager les coopérations inter-syndicales relatives à la compétence IRVE
7.3.4 - Encourager le rapprochement des politiques marketing et commerciales des SDE membres de la coopération Ouest Charge
7.3.5 - Renforcer la veille concurrentielle et développer les échanges avec les autres réseaux publics

## Pôle SETAO : Stratégie Énergétique Territoriale et Accompagnement Opérationnel

### Une structuration efficiente des services du pôle SETAO

Le pôle SETAO développe l'activité du Siéml auprès des territoires en faveur de la réalisation d'actions concernant la transition énergétique, le développement des énergies renouvelables et la décarbonation des territoires du Maine-et-Loire.

Le pôle est aujourd'hui structuré autour de deux services : le service Planification et animation territoriales (PAT) et le service Sobriété, efficacité et amélioration du bâti public (SEAB). Les deux services se complètent dans l'accompagnement des territoires.

Le service PAT oriente ses actions principalement à l'échelle des intercommunalités : accompagnement à la planification énergétique, au développement des énergies renouvelables (centrale photovoltaïque, éolien, méthanisation, chaleur renouvelable), à la mobilité durable.

Le service SEAB quant à lui, aide à la concrétisation d'actions de maîtrise d'énergie sur les bâtiments publics. Il accompagne l'intégration des énergies renouvelables dans le cadre du remplacement des systèmes énergétiques des bâtiments publics et coordonne les groupements d'achat d'énergie d'électricité et de gaz naturel.

### Le Siéml : l'acteur de la coordination entre les territoires des politiques énergétiques

Le Siéml, à travers les équipes du pôle SETAO, est devenu un acteur pivot dans la conduite de la transition énergétique sur les territoires. Les effectifs du pôle se sont renforcés et étoffés au cours des dernières années. Nos services sont présents sur l'ensemble des territoires afin d'accompagner les communes et intercommunalités dans leur stratégie patrimoniale et énergétique avec notamment le dispositif de « conseil en énergie » qui fédèrent 130 collectivités adhérentes. Nos sept conseillers en énergie sont aujourd'hui les interlocuteurs privilégiés des communes dans la construction de leur réflexion et leurs choix énergétiques.

La crise énergétique a renforcé le positionnement et la reconnaissance du rôle joué par le Siéml. Le syndicat permet de mutualiser les moyens : ressources techniques et financières, pour soutenir les projets de transition énergétique. Les nombreux partenariats mis en place entre le Siéml et les institutions locales, départementales ou régionales permettent d'envisager la massification des actions. L'ambition du pôle est de consolider ce rôle.

### Le Siéml : un levier d'actions opérationnelles pour les territoires

Le syndicat investit dans les infrastructures pour le développement des énergies renouvelables, comme les réseaux de chaleur, la méthanisation, les installations solaires et éoliennes en lien avec la SEM Alter Energie dont il est actionnaire et qui représente le bras armé des collectivités, notamment les EPCI pour développer fortement les énergies renouvelables. Les enjeux consistent désormais à parfaire l'acceptabilité des projets sur les territoires et aussi d'encourager la valorisation locale de l'énergie produite sur les territoires.

A l'échelle du bâti public, l'accompagnement des collectivités par le syndicat s'oriente vers le portage de solutions « clé en main ». Depuis la création de la compétence chaleur renouvelable au début de la mandature en 2020, le Siéml exploite aujourd'hui une dizaine de chaufferies bois. Il s'agit désormais de multiplier ces projets et imaginer de nouveaux dispositifs d'accompagnement comme l'installation et l'exploitation de systèmes de gestion énergétique des bâtiments ou le déploiement d'installations photovoltaïques sur le bâti des collectivités, tout en valorisant l'électricité ainsi produite au niveau patrimonial, voire au-delà dans le cercle d'une véritable communauté énergétique locale.

### Les défis à relever, un rôle à renforcer

Les défis sont nombreux, le développement de la compétence « réseaux de chaleur et de froid » inscrite dans les statuts du Siéml depuis la réforme de 2015 en est l'exemple. La mutualisation du savoir-faire entre le Siéml et la SPL Alter Public facilite le développement des petits réseaux de chaleur dans les

centres bourgs ruraux. Ces projets modestes ne pourraient pas sortir de terre ni même être simplement étudiés sans le concours du syndicat et sans cet accompagnement conçu conjointement avec les sociétés de projets dont le syndicat est partie prenante. Cette première démarche ouvre le champ des réflexions pour aller plus loin et pourquoi pas, à terme, proposer une offre de rénovation du bâti communal en tiers investissement.

Les modèles énergétiques évoluent, l'achat d'énergie qui était assez simple jusque dans les années 2010, représente un véritable enjeu. Le groupement d'achat du Siéml a apporté une première réponse. Les offres d'autoconsommation collective, comme la possibilité de passer des contrats d'achat direct d'énergie renouvelable auprès des producteurs, présentent de nouvelles opportunités. Ces nouveaux modes de valorisation de l'énergie offrent stabilité et visibilité non seulement pour les producteurs, mais aussi pour les consommateurs, avec des prix qui peuvent s'avérer compétitifs et un écosystème qui fait sens. L'ambition pour le Siéml sera de réussir à valoriser la production d'électricité ou de gaz local dans les groupements d'achats d'énergie qu'il coordonne. L'unité de valorisation énergétique de Lasse (délégation de service public concédée par le SIVERT) et les centrales de production d'énergies renouvelables portées par la SEM Alter énergies sont autant de cas d'usage qui nous permettront de trouver une voie.

### Les chantiers stratégiques du pôle SETAO

Notre projet de service cherche à consolider le rôle joué par le syndicat aujourd'hui dans la transition énergétique des territoires, mais aussi à lui permettre d'être un acteur clé des nouveaux modèles énergétiques :

- **Soutenir les collectivités dans leur stratégie de transition énergétique et d'évolution des modes de vie** : planification territoriale, transition vers une mobilité plus soutenable, adaptation des réseaux électriques et gaziers aux enjeux de la transition ;
- **Contribuer à la massification sur les territoires de la production des énergies renouvelables tout en encourageant les pratiques sociétales et environnementales vertueuses et en favorisant les retombés économiques sur le territoire** : renforcer le rôle du Siéml en tant qu'interlocuteur départemental incontournable pour faciliter les initiatives de ses membres en faveur de la transition énergétique, renforcer l'intégration territoriale des projets EnR et encourager les circuits courts d'approvisionnement énergétique ;
- **Favoriser la massification des actions de sobriété, d'efficacité et d'amélioration des bâtiments communaux et intercommunaux** : adapter et développer des outils d'accompagnement vers le passage à l'acte, développer des offres clé en main pour renforcer l'efficacité des installations énergétiques et du bâti public, sécuriser les achats d'énergie des collectivités.

**Eric Telliez,**  
**Directeur général adjoint en**  
**charge du pôle SETAO**



3 objectifs  
stratégiques10 objectifs  
opérationnels

16 chantiers

18 actions

**SETAO - 8 - Soutenir les collectivités dans leur stratégie de transition énergétique et d'évolution des modes de vie**

- SETAO - 8 - 1 - Appuyer les collectivités dans leur mission de planification territoriale
- SETAO - 8 - 2 - Favoriser la transition vers une mobilité plus soutenable
- SETAO - 8 - 3 - Contribuer à adapter les investissements et le fonctionnement des réseaux électriques et gaziers aux enjeux de la transition

**SETAO - 9 - Contribuer à la massification sur les territoires de la production EnR tout en encourageant les pratiques sociétales et environnementales vertueuses et en favorisant les retombées économiques sur le territoire**

- SETAO - 9 - 1 - Devenir l'interlocuteur EnR incontournable à l'échelle du département
- SETAO - 9 - 2 - Renforcer l'intégration territoriale et l'acceptabilité sociétale des projets ENR
- SETAO - 9 - 3 - Favoriser les circuits courts d'approvisionnement énergétique et l'appropriation locale de la production d'énergie renouvelable

**SETAO - 10 - Favoriser la massification des actions de sobriété, d'efficacité et d'amélioration des bâtiments communaux/intercommunaux**

- SETAO - 10 - 1 - Soutenir les initiatives des collectivités au travers du conseil de professionnels spécialisés
- SETAO - 10 - 2 - Développer les outils d'accompagnement vers le passage à l'acte
- SETAO - 10 - 3 - Développer les offres clé en main pour renforcer l'efficacité des installations énergétiques et du bâti public
- SETAO - 10 - 4 - Sécuriser les achats d'énergie des collectivités

*Ci-dessous, la liste détaillée des chantiers et projets à mener :*

<b>SETAO - 8 - Soutenir les collectivités dans leur stratégie de transition énergétique et d'évolution des modes de vie</b>
SETAO - 8 - 1 - Appuyer les collectivités dans leur mission de planification énergétique territoriale
8.1.1 - Poursuivre notre participation active à l'élaboration et au suivi des PCAET et des schémas directeurs énergies/ENR via notamment l'élaboration d'une offre d'accompagnement dédiée.
8.1.2 - Définir le positionnement du Siéml pour encourager l'intégration des enjeux climat-énergie territoriaux au sein des documents de planification urbaine : SCOT, PLU/PLUi...
8.1.3 - Favoriser la diffusion des indicateurs et données nécessaires à une meilleure appropriation des enjeux via par exemple la contribution à la création d'un outil consolidé de vision à l'échelle départementale.
SETAO - 8 - 2 - Favoriser la transition vers une mobilité plus soutenable
8.2.1 - Renforcer notre capacité d'influence et de promotion des carburants alternatifs au sein des différents réseaux en poursuivant les actions de sensibilisation, de communication et de partenariat (FNCCR, entente régionale, contrats opérationnels de mobilité Région)
8.2.2 - Finaliser et valider la feuille de route mobilités définissant la stratégie et le positionnement du Siéml sur cette thématique
8.2.3 - Appuyer les autorités organisatrices de la mobilité et les communes dans le développement de leur stratégie de mobilité durable en développant notre offre de services (sensibilisation et formation des élus, études de flotte, plan de déplacement, stratégie de développement de l'autopartage, schéma directeur, etc.)

### SETAO - 8 - 3 - Contribuer à adapter les investissements et le fonctionnement des réseaux électriques et gaziers aux enjeux de la transition

8.3.1 - Réaliser une étude prospective pour mesurer l'impact des différentes hypothèses d'évolution des modèles énergétiques sur les réseaux de distribution d'énergies du territoire

8.3.2 - Développer les actions d'information et de sensibilisation relatives aux enjeux d'adaptation des réseaux (capacité d'accueil des EnR, mutualisation, planification, équilibrage, stockage, ...) auprès des EPCI et collectivités adhérentes.

8.3.3 - Articuler plus efficacement les réflexions internes de nos différents services (SETAO / CCR / contrôle concessions) pour mieux anticiper les projets de travaux d'adaptation du réseau électrique en intégrant les enjeux de massification de l'énergie photovoltaïque et le nécessaire accroissement de la capacité d'accueil du réseau.

8.3.4 - Etudier l'opportunité d'expérimenter de nouveaux modèles énergétiques en propre ou via un partenariat public / privé (stockage, postes sources, équilibrage, flexibilités, etc.)

### SETAO - 9 - Contribuer à la massification sur les territoires de la production EnR tout en encourageant les pratiques sociétales et environnementales vertueuses et en favorisant les retombées économiques sur le territoire

#### SETAO - 9 - 1 - Devenir l'interlocuteur EnR incontournable à l'échelle du département

9.1.1 - Renforcer la position du Siéml en tant que coordinateur des acteurs EnR en Maine-et-Loire en vue d'enrichir les dispositifs d'animation territoriale (partenariats avec les structures institutionnelles, animation Fonds chaleur ADEME, Solaire en Anjou, CAP Métha 49, charte à gouvernance locale, CCP politique énergétique, Les générateurs Pays de la Loire, etc.).

9.1.2 - Construire une vision stratégique du développement des EnR, à la fois par filières mais également de manière transversale et cumulative (toutes énergies confondues).

9.1.3 - Renforcer la veille pour saisir les opportunités de financement (AMI, Fonds vert, ...) afin de développer de nouvelles actions

#### SETAO - 9 - 2 - Renforcer l'intégration territoriale et l'acceptabilité sociétale des projets ENR

9.2.1 - Favoriser l'émergence de projets EnR vertueux intégrant les enjeux de l'appropriation territoriale de l'énergie (gouvernance, retombées économiques, ressources locales, etc.)

9.2.2 - Faciliter le dialogue entre les parties prenantes des divers projets d'énergies renouvelables (porteurs de projets, collectivités, citoyens, service de l'Etat, etc.) en capitalisant notamment sur les premiers projets vertueux déjà menés.

#### SETAO - 9 - 3 - Favoriser les circuits courts d'approvisionnement énergétique et l'appropriation locale de la production d'énergie renouvelable

9.3.1 - S'appuyer sur le projet pionnier BouSoLE sur la zone d'activité de Beuzon à Ecoflant pour favoriser la duplication de l'autoconsommation collective sur le territoire

9.3.2 - Concevoir et expérimenter une offre clé en main pour faciliter la mise en œuvre des projets d'autoconsommation des collectivités

9.3.3 - Etudier l'opportunité de construire un cadre coopératif pour l'organisation et la gestion des communautés d'énergie

### SETAO - 10 - Favoriser la massification des actions de sobriété, d'efficacité et d'amélioration des bâtiments communaux/intercommunaux

#### SETAO - 10 - 1 - Soutenir les initiatives des collectivités au travers du conseil de professionnels spécialisés

10.1.1 - Continuer à structurer l'activité du conseil en énergie portée par le Siéml auprès des collectivités adhérentes en vue d'encourager une politique énergétique maîtrisée sur le patrimoine communal et intercommunal

10.1.2 - Maintenir et renforcer la présence terrain auprès des collectivités adhérentes via notamment l'organisation d'au moins une rencontre annuelle par commune
10.1.3 - Développer les actions d'information et de sensibilisation au travers notamment des initiatives évènementielles (visites type "Rendez-vous du Siéml", Forum de l'énergie, inaugurations, ...)
10.1.4 - Poursuivre l'automatisation et la production de rapports annuels mis à disposition de nos collectivités adhérentes
10.1.5 - Définir et construire les indicateurs de suivi permettant de valoriser en interne et en externe l'ensemble des actions menées (ex: nombre de communes visitées/an, nombre d'actions menées sur un territoire, nombre de rénovations effectives, etc.)
<b>SETAO - 10 - 2 - Développer les outils d'accompagnement vers le passage à l'acte</b>
10.2.1 - Favoriser le suivi énergétique du patrimoine public via le perfectionnement des outils pour rassembler, suivre et piloter les données énergétiques
10.2.2 - Adapter l'offre d'aides à la décision en vue d'encourager nos collectivités à passer à l'acte (ex: révision du marché à bons de commandes des audits)
10.2.3 - Pérenniser et adapter le programme BEE 2030 pour soutenir plus efficacement les investissements des communes en faveur de la rénovation énergétique de leur patrimoine bâti et de la maîtrise de leurs consommations
10.2.4 - Renforcer le positionnement du Siéml dans un rôle de "guichet unique" en développant les partenariats afin de centraliser et faciliter l'accès aux programmes nationaux ou régionaux : ACTEE, ADEME...
<b>SETAO - 10 - 3 - Développer les offres clé en main pour renforcer l'efficience des installations énergétiques et du bâti public</b>
10.3.1 - Développer des installations bois énergie, géothermie et solaire thermique pour les installations énergétiques des collectivités par transfert de compétence
10.3.2 - Accompagner les collectivités pour identifier les secteurs favorables à la création de réseaux de chaleur et en étudier l'opportunité avant un éventuel transfert de compétence
10.3.3 - Massifier les installations solaires photovoltaïques sur le patrimoine bâti des collectivités à partir d'un modèle de réalisation clé en main à expérimenter
10.3.4 - Favoriser le déploiement d'outils de régulation énergétique au travers de la diffusion des objets connectés (capteurs et actionneurs)
10.3.5 - Etudier l'opportunité de développer une offre de service de rénovation thermique des bâtiments publics clé en main
<b>SETAO - 10 - 4 - Sécuriser les achats d'énergie des collectivités</b>
10.4.1 - Consolider l'organisation et le service apporté aux membres du groupement d'achat d'énergie (animation, outils métier, ...)
10.4.2 - Intégrer une part croissante d'approvisionnements directs dans la stratégie d'achat du groupement (BPA et PPA)



## **Pôle COR : Conseil, Organisation et Ressources (COR)**

Le Pôle COR regroupe les fonctions support du Siéml, chargées d'assurer le pilotage des activités transversales. L'objectif principal de ce pôle est de fournir aux services opérationnels les ressources et moyens essentiels pour fonctionner efficacement. Cependant, les termes « conseil » et « organisation » traduisent également la contribution stratégique du pôle à la vision globale du syndicat. Les fonctions support, bien au-delà de leur rôle traditionnel de soutien, sont créatrices de valeur et participent activement à la transformation de l'organisation.

### **Une structuration ambitieuse pour répondre à la diversification des activités**

Dans un contexte de forte diversification des activités et de croissance des effectifs, le pôle COR a engagé une démarche de structuration ambitieuse. Depuis l'adoption de sa feuille de route en 2021, l'axe retenu est clair : élever le niveau d'expertise et d'excellence des services fonctionnels. Pour atteindre cet objectif, un plan de recrutement ciblé a été mis en place, visant à intégrer des profils davantage spécialisés. En trois ans, les effectifs du pôle sont passés de 14 à 25 agents, avec un objectif projeté à 27 postes permanents en 2025.

### **Une approche basée sur l'analyse et l'innovation**

Les feuilles de route des nouvelles missions ont été construites sur la base d'un état des lieux approfondi des risques et opportunités de l'environnement professionnel, ainsi qu'une analyse des forces et faiblesses internes. Cette approche a permis de définir des objectifs opérationnels répondant à une double logique : le progrès, par l'amélioration continue, et le projet, par l'anticipation et l'innovation.

### **Des fonctions support au cœur de la performance et de la responsabilité sociétale**

Traditionnellement perçues comme des activités de soutien, les fonctions support jouent aujourd'hui un rôle clé en tant que leviers de performance et d'innovation. L'engagement du Siéml dans une démarche de responsabilité sociétale impose une réflexion approfondie sur les interactions entre les fonctions support et l'ensemble des parties prenantes. Au-delà de l'optimisation financière, le pôle COR s'emploie à intégrer les dimensions économique, sociale et environnementale dans ses choix et actions. Cette approche holistique confirme le rôle central des fonctions support dans la stratégie globale du syndicat, au service d'une organisation performante et responsable.

### **Évolution et diversification des compétences au sein du pôle**

Depuis trois ans, le pôle COR s'est structuré de manière significative, en s'appuyant sur des profils complémentaires. Cette diversification permet d'assurer des missions fortement polyvalentes, notamment dans les domaines des services généraux, tout en développant une expertise pointue grâce à l'intégration de spécialistes sur des thématiques porteuses comme le contrôle de gestion ou la politique achat. L'équipe en place fait preuve d'une bonne cohésion, et les objectifs de développement sont largement partagés. La dimension interdépendante des activités est pleinement intégrée, notamment grâce à la politique de responsabilité sociétale (RSO).

### **Une stratégie globale soutenue par des perspectives d'avenir**

Le Siéml profite également d'une image de marque solide, soutenue par une politique de communication dynamique et des réalisations de qualité. Le pôle ressources s'ancre de plus en plus dans les projets transversaux et contribue activement à la stratégie de développement du Siéml. Les activités encore émergentes il y a cinq ans sont aujourd'hui pleinement installées et reçoivent des retours positifs de la part des adhérents, confirmant leur potentiel de croissance et la pertinence de leur accompagnement par les fonctions support.



## Sécurisation et pilotage : vers une gestion optimisée

La réorganisation et la structuration des services ouvrent des perspectives pour sécuriser les processus grâce à la mise en place du contrôle interne et au développement du pilotage des activités. Cela passe notamment par l'élaboration d'indicateurs pertinents, portés à la connaissance des élus pour favoriser des prises de décision éclairées. La santé financière du syndicat reste solide, avec des indicateurs budgétaires globalement favorables. Toutefois, les crises exogènes successives accroissent l'incertitude face à l'avenir et soulignent le besoin d'adaptation continue des métiers de gestion, nécessitant une combinaison d'agilité et de finesse de pilotage.

## Anticipation des défis économiques et environnementaux

Le niveau des recettes est particulièrement challengé dans un contexte de ralentissement économique et de politique de rigueur. Cependant, le potentiel d'investissement du Siéml dans l'économie verte représente une opportunité majeure. Les mesures favorisant la dette verte constituent également un facteur de sécurisation pour l'avenir, permettant au syndicat de conjuguer performance économique et engagement environnemental.

Ce contexte favorable ouvre une nouvelle phase pour le pôle COR, marquée par la structuration et l'ancrage des nouveaux métiers. Les fonctions support disposent d'un potentiel de développement prometteur pour anticiper les besoins futurs et continuer à accompagner l'évolution du syndicat.

## Les chantiers stratégiques du pôle COR

Les enjeux stratégiques du pôle COR se déclinent en différents chantiers, chacun correspondant à une thématique spécifique. Ces axes incluent :

- **L'adaptation du cadre de travail pour une organisation participative et efficiente** : optimiser la gestion de la flotte de véhicules avec des outils de pilotage innovants, intégrer de nouveaux partenaires via le projet « Village des syndicats », mettre en place un système de pilotage des activités pour améliorer la gestion patrimoniale, assurer un cadre de vie durable et responsable aux agents.
- **La promotion de la coopération collective et la qualité de gestion des ressources humaines** : moderniser les processus RH, renforcer l'attractivité et l'engagement des équipes, adapter les compétences aux transitions sociales et démographiques, promouvoir l'inclusion et la diversité.
- **Le pilotage stratégique financier** : optimiser les ressources, améliorer la qualité comptable et le suivi patrimonial, instaurer un contrôle interne et anticiper les risques financiers.
- **L'optimisation de la politique d'achat** : adopter des stratégies d'achat durable et garantir la transparence et l'innovation.
- **La digitalisation et la sécurité des systèmes d'information** : définir une stratégie numérique alignée avec les besoins, renforcer la gouvernance et la sécurité informatique.
- **La gestion documentaire probante et sécurisée** : garantir l'authenticité des fichiers et la conformité au RGPD, favoriser l'accès et la diffusion des bonnes pratiques d'archivage.
- **La stratégie de communication** : promouvoir les valeurs du Siéml, dynamiser la communication interne et externe, célébrer les 100 ans d'engagement envers les territoires.

## Un potentiel de développement prometteur

Ces chantiers stratégiques reflètent l'engagement du pôle COR à accompagner le Siéml dans ses ambitions, tout en répondant aux attentes des parties prenantes et en anticipant les défis de demain.

**Elise Tricard,**  
**Directrice générale adjointe**  
**en charge du pôle COR**

7 objectifs  
stratégiques34 objectifs  
opérationnels

71 chantiers

99 actions

**COR - 11 - Adapter notre cadre de travail pour une organisation participative et efficiente**

- COR - 11 - 1 - Optimiser la gestion de notre flotte de véhicules en adoptant une stratégie d'affectation et des outils de pilotage efficaces
- COR - 11 - 2 - Projet Village des syndicats : réussir l'intégration de nos nouveaux partenaires et favoriser la cohabitation des équipes
- COR - 11 - 3 - Mettre en place un système de pilotage des activités et de conduite des projets des moyens généraux pour optimiser la gestion, le suivi et l'évaluation des interventions
- COR - 11 - 4 - Structurer une gestion patrimoniale et assurantielle en lien avec les services opérationnels
- COR - 11 - 5 - Assurer aux usagers du site un cadre de vie au travail durable et responsable

**COR - 12 - Miser sur la coopération collective et développer la qualité de gestion des ressources humaines**

- COR - 12 - 1 - Favoriser l'attractivité du Siéml et l'engagement durable des équipes
- COR - 12 - 2 - Moderniser le pilotage et l'organisation RH en musclant la dimension prospective et digitale
- COR - 12 - 3 - Adapter les compétences et les parcours professionnels aux transitions démographiques, sociales et de carrière
- COR - 12 - 4 - Maintenir un dialogue social dynamique et constructif
- COR - 12 - 5 - Développer le contrôle interne et structurer le service ad hoc
- COR - 12 - 6 - Lutter contre toutes les formes de discrimination au travail, promouvoir la diversité et l'inclusion

**COR - 13 - Passer de la prospective budgétaire au pilotage stratégique financier pour une gestion durable et efficace de nos ressources**

- COR - 13 - 1 - Optimiser les ressources et améliorer la performance budgétaire et financière
- COR - 13 - 2 - Promouvoir la transparence et la responsabilité financières
- COR - 13 - 3 - Améliorer la qualité comptable et le suivi patrimonial
- COR - 13 - 4 - Identifier et anticiper les risques financiers et de gestion par l'instauration d'une politique de contrôle interne

**COR - 14 - Optimiser et sécuriser notre politique d'achat et engager une démarche durable et responsable**

- COR - 14 - 1 - Développer une stratégie d'achat responsable et durable
- COR - 14 - 2 - Réaliser des achats performants et innovants
- COR - 14 - 3 - Sécuriser les processus d'achat et garantir la transparence

**COR - 15 - Concevoir et piloter une stratégie de communication innovante et engageante**

- COR - 15 - 1 - Développer une communication qui porte les valeurs du Siéml et traduit son engagement face aux grands défis du changement climatique
- COR - 15 - 2 - Conforter l'image de marque du Siéml et accompagner ses évolutions par une communication claire, adaptée et ciblée, au plus près des territoires
- COR - 15 - 3 - Dynamiser la communication, tant en interne qu'en externe, pour favoriser le dialogue et la cohésion
- COR - 15 - 4 - Développer une communication innovante, en veille sur les évolutions des pratiques et des tendances pour accompagner l'émergence de nouvelles activités ou besoins
- COR - 15 - 5 - Renforcer le pilotage de la communication et optimiser l'organisation du service pour favoriser la transversalité et la réactivité dans l'accompagnement et le conseil
- COR - 15 - 6 - Célébrer 100 ans d'engagement du Siéml en faveur des territoires

## **COR - 16 - Poursuivre notre effort de digitalisation de façon raisonnée et renforcer la sécurité des systèmes d'information**

- COR - 16 - 1 - Définir notre stratégie numérique et structurer les SI en cohérence
- COR - 16 - 2 - Structurer et organiser le service SI pour répondre aux besoins des utilisateurs et aux enjeux systémiques
- COR - 16 - 3 - Renforcer la Gouvernance et la Sécurité de l'Information
- COR - 16 - 4 - Améliorer le maintien du système en condition opérationnelle et l'assistance aux utilisateurs
- COR - 16 - 5 - Professionnaliser le pilotage des activités du service et moderniser nos usages

## **COR - 17 - Garantir et pérenniser une gestion documentaire probante et sécurisée**

- COR - 17 - 1 - Garantir et pérenniser un archivage numérique probant et sécurisé
- COR - 17 - 2 - Garantir l'authenticité des fichiers numériques et limiter la production d'archives hybrides
- COR - 17 - 3 - Garantir la sécurité physique des archives
- COR - 17 - 4 - Faciliter l'accès aux archives et diffuser les bonnes pratiques d'archivage auprès des agents
- COR - 17 - 5 - Atteindre une conformité totale au RGPD

*Ci-dessous, la liste détaillée des chantiers et projets à mener :*

<b>COR - 11 - Adapter notre cadre de travail pour une organisation participative et efficiente</b>
COR - 11 - 1 - Optimiser la gestion de notre flotte de véhicules en adoptant une stratégie d'affectation et des outils de pilotage efficaces
11.1.1 - Effectuer un diagnostic des pratiques et des processus de gestion, incluant un audit de la flotte de véhicules et une analyse des déplacements professionnels
11.1.2 - Évaluer les coûts complets de la flotte de véhicules ainsi que les coûts de mobilité globale, en calculant le TCO (Total Cost of Ownership) et le TCM (Total Cost of Mobility)
11.1.3 - Acquérir et déployer un logiciel dédié à la gestion du parc de véhicules pour optimiser le suivi, l'entretien et la performance de la flotte
11.1.4 - Mettre en place un système de pilotage performant intégrant une stratégie de renouvellement et de revente des véhicules, un plan pluriannuel d'investissement (PPI), ainsi qu'un dispositif de contrôle, de maintenance et d'optimisation des processus
11.1.5 - Actualiser le règlement d'utilisation des véhicules ainsi que les modalités d'application des avantages en nature pour garantir leur conformité et leur adaptation aux pratiques
11.1.6 - Installer des wallboxes de seconde génération sur le site et définir leurs modalités d'utilisation, incluant une réflexion sur la tarification pour les usages privés
11.1.7 - Mettre en place un système d'autopartage de nos véhicules (Siéml, VdS, ZI Ecoflant)
<b>COR - 11 - 2 - Projet Village des syndicats : réussir l'intégration de nos nouveaux partenaires et favoriser la cohabitation des équipes</b>
11.2.1 - Porter un regard critique sur les propositions d'aménagement du programmiste, du maître d'ouvrage délégué ou du maître d'œuvre afin d'être force de proposition dans la prise en compte des contraintes organisationnelles
11.2.2 - Piloter et animer les comités fonctionnels internes Siéml dédiés aux moyens généraux
11.2.3 - Assurer la gestion immobilière du projet
11.2.4 - Organiser la vie des agents du Siéml pendant la phase travaux



11.2.5 - Accueillir les agents sur le nouveau site et définir des règles de vie commune (ex : charte du "vivre ensemble", guides, modes opératoires, FAQ, plan de communication relatifs aux accès, à la réservation des ressources, au stationnement, à l'utilisation des locaux...)
11.2.6 - Piloter le projet GTB/GTC du nouvel ensemble immobilier
<b>COR - 11 - 3 - Mettre en place un système de pilotage des activités et de conduite des projets des moyens généraux pour optimiser la gestion, le suivi et l'évaluation des interventions</b>
11.3.1 - Mettre en place un outil de ticketing pour la gestion et la priorisation des demandes d'intervention
11.3.2 - Elaborer un programme pluriannuel d'investissement sur le patrimoine immobilier et mobilier
11.3.3 - Formaliser un guide de procédures pour chacun des services
11.3.4 - Finaliser le tableau de bord de suivi et d'évaluation de l'ensemble des fournisseurs et des prestataires
11.3.5 - Opter pour une solution de facility management et un outil de GMAO associé
11.3.6 - Mesurer la satisfaction des agents et déterminer des plans de progrès en conséquence
<b>COR - 11 - 4 - Structurer une gestion patrimoniale et assurantielle en lien avec les services opérationnels</b>
11.4.1 - Recruter et intégrer un nouvel agent dans le service (référentiel des activités et des compétences, parcours de formation, accompagnement)
11.4.2 - Compléter le guide des procédures de gestion patrimoniale afin de clarifier de manière transversale les rôles et responsabilités de chacun des services dans la conduite des opérations (travaux, concession...)
11.4.3 - Définir les règles de gestion assurantielle et patrimoniale de la compétence EPU et rédiger, en lien avec le service EPU, un guide d'exercice de la compétence éclairage public
11.4.4 - Anticiper et professionnaliser la gestion des litiges dans le cadre de la responsabilité administrative du Siéml
11.4.5 - Etudier la sinistralité et optimiser les contrats d'assurance.
<b>COR - 11 - 5 - Assurer aux usagers du site un cadre de vie au travail durable et responsable</b>
11.5.1 - Mettre en place avec 3R d'Anjou un système de gestion des déchets efficient sur le site du VDS
11.5.2 - Mieux intégrer les agents du Siéml aux réflexions relatives à leur environnement professionnel (étude flotte véhicules, modalités d'équipement des salles, système de réservation, aménagement des vestiaires, politique de mobilité durable...)
11.5.3 - Pérenniser et développer le label employeur pro vélo

## **COR - 12 - Miser sur la coopération collective et développer la qualité de gestion des ressources humaines**

### **COR - 12 - 1 - Favoriser l'attractivité du Siéml et l'engagement durable des équipes**

12.1.1 - Élaborer un programme de formations internes, structurer et dynamiser un réseau de formateurs afin de promouvoir le partage des cultures professionnelles.



12.1.2 - Mettre en place un régime indemnitaire transparent, juste et motivant, et communiquer sur le dispositif (charte rémunération et régime indemnitaire, etc.)
12.1.3 - Mettre en place une politique de protection sociale innovante et équitable, conçue pour attirer, fidéliser et soutenir les agents, tout en répondant à leurs besoins en santé, prévoyance et bien-être.
12.1.4 - Faire évoluer l'organisation et les temps de travail au regard des enjeux sociétaux
12.1.5 - Elaborer et mettre en œuvre une politique d'évaluation et de prévention des risques professionnels avec un plan d'actions
12.1.6 - Concevoir un parcours d'intégration pour l'accueil des nouveaux arrivants (guide du Siéml, système du tutorat...)
12.1.7 - Moderniser les outils et méthodes de recrutement et construire le reporting
12.1.8 - Intégrer les enjeux environnementaux dans la planification stratégique des emplois et des compétences en favorisant le développement des savoir-faire liés à la transition écologique
12.1.9 - Etudier les possibilités de synergies professionnelles territorialisées (développement de partenariats autour du bassin d'emploi du Siéml, favoriser les "mutualisations" autour du VDS)
<b>COR - 12 - 2 - Moderniser le pilotage et l'organisation RH en musclant la dimension prospective et digitale</b>
12.2.1 - Mettre en place un système de contrôle de gestion sociale en vue de maîtriser plus efficacement la masse salariale, via notamment l'intégration de données analytiques RH dans le paramétrage du SIRH.
12.2.2 - Renforcer le pilotage stratégique des RH grâce à la définition et au suivi d'indicateurs clés de performance et de succès
12.2.3 - Accélérer la digitalisation des processus RH pour optimiser leur efficacité, leur accessibilité et leur gestion
12.2.4 - Formaliser les lignes directrices de gestion
12.2.5 - Etudier l'impact des usages de l'IA dans les pratiques professionnelles et définir le plan d'actions associé
12.2.6 - Développer le conseil en organisation et le conseil RH auprès des services (transformation du modèle opérationnel, diagnostic des process de travail, analyse de l'emploi, pesée des postes...)
12.2.7 - Réaliser une étude approfondie de mesure de l'impact des pratiques de télétravail
<b>COR - 12 - 3 - Adapter les compétences et les parcours professionnels aux transitions démographiques, sociales et de carrière</b>
12.3.1 - Parachever le dispositif de gestion des emplois et des parcours professionnels (GEPP)
12.3.2 – Structurer et formaliser notre politique de maintien dans l'emploi
12.3.3 - Concevoir un plan de formation innovant, aligné sur les enjeux métiers et professionnels, et en assurer un pilotage rapproché et performant
<b>COR - 12 - 4 - Maintenir un dialogue social dynamique et constructif</b>
12.4.1 - Renforcer la communication RH, développer les outils associés (notamment l'intranet) et créer un observatoire social
12.4.2 - Elaborer, mettre en œuvre et piloter chaque année un programme thématique de concertation et de négociation avec les partenaires sociaux
12.4.3 - Evaluer les politiques RH menées et en partager les résultats

12.4.4 - Mettre en place une newsletter RH
<b>COR - 12 - 5 - Développer le contrôle interne et structurer le service ad'hoc</b>
12.5.1 - Elaborer une cartographie des risques RH et décliner un plan d'actions dédié
12.5.2 - Instaurer une gestion RH déconcentrée
12.5.3 - Parachever le guide des procédures de gestion RH
12.5.4 - Formaliser les règles de suppléance
12.5.5 - Réaliser les audits de contrôle paie en lien avec la Trésorerie (contrôle simplifié)
<b>COR - 12 - 6 - Lutter contre toutes les formes de discrimination au travail, promouvoir la diversité et l'inclusion</b>
12.6.1 - Formaliser le dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes
12.6.2 - Mettre en œuvre et animer le guide des alertes éthiques
12.6.3 - Concevoir et formaliser une charte de déontologie à l'attention des agents territoriaux
12.6.4 - Mettre en œuvre et animer le plan d'actions sur l'égalité femme-homme

<b>COR - 13 - Passer de la prospective budgétaire au pilotage stratégique financier pour une gestion durable et efficace de nos ressources</b>
<b>COR - 13 - 1 - Optimiser les ressources et améliorer la performance budgétaire et financière</b>
13.1.1 - Recruter un contrôleur de gestion
13.1.2 - Mettre en place les outils et méthodes de comptabilité analytique et d'analyse de coûts
13.1.3 - Travailler sur les modèles économiques des projets émergents
13.1.4 - Mettre en place une veille dynamique sur les possibilités de financement externe
13.1.5 - Instaurer des tableaux de bord de suivi des indicateurs clés de performance financière
13.1.6 - Définir des programmes pluriannuels d'investissement territorialisés
13.1.7 - Instaurer un SI décisionnel
13.1.8 - Instaurer le compte financier unique
13.1.9 - Généraliser la gestion en AP/CP

13.1.10 - Elaborer un budget vert
13.1.11 - Animer la commission finances et administration générale
13.1.12 - Mettre à jour la prospective financière
13.1.13 - Cartographier et formaliser/mettre à jour les processus financiers et budgétaires
<b>COR - 13 - 2 - Promouvoir la transparence et la responsabilité financières</b>
13.2.1 - Développer le dialogue de gestion et améliorer le reporting financier à destination des élus
13.2.2 - Améliorer le reporting financier interne (jauges des consommations de crédits...)
13.2.3 - Développer les actions de coopération avec la DGFIP via une convention de partenariat
13.2.4 - Aller vers la certification des comptes
<b>COR - 13 - 3 - Améliorer la qualité comptable et le suivi patrimonial</b>
13.3.1 - Réduire les délais de paiement
13.3.2 - Fiabiliser la tenue de l'inventaire comptable
13.3.3 - Mettre en place une gestion spécifique des immobilisations des biens concédés
13.3.4 - Apurer régulièrement les comptes de tiers
13.3.5 - Créer une régie de recettes pour la gestion des chèques
13.3.6 - Mener à son terme le changement de logiciel comptable et budgétaire et instaurer un système de gestion décentralisée dans les services opérationnels
<b>COR - 13 - 4 - Identifier et anticiper les risques financiers et de gestion par l'instauration d'une politique de contrôle interne</b>
13.4.1 - Elaborer une gouvernance du contrôle interne, une charte et un rapport annuel des actions menées
13.4.2 - Mettre à jour la cartographie des risques et sensibiliser les services
13.4.3 - Formaliser les règles de suppléance au sein du service

**COR - 14 - Optimiser et sécuriser notre politique d'achat et engager une démarche durable et responsable**

**COR - 14 - 1 - Développer une stratégie d'achat responsable et durable**

14.1.1 - Formaliser le schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables et élaborer une charte fournisseurs (SPASER)

14.1.2 - Définir et intégrer systématiquement des clauses et des critères environnementaux pertinents dans les marchés
14.1.3 - Etablir une convention avec le Département pour un accompagnement à la définition de clauses sociales dans nos marchés ainsi qu'à l'évaluation de leur exécution
14.1.4 - Identifier de nouveaux marchés réservés
14.1.5 - Tester de nouvelles clauses sociales (ex: égalité F/H)
<b>COR - 14 - 2 - Réaliser des achats performants et innovants</b>
14.2.1 - Elaborer une cartographie des achats et définir des familles d'achats
14.2.2 - Systématiser le sourcing, accompagner les services dans la démarche et élaborer un guide dédié
14.2.3 - Simplifier les documents de consultation des entreprises
14.2.4 - Déployer des techniques et outils pour promouvoir le développement des achats innovants (hackathons, dialogues compétitifs, partenariats d'innovation, etc.).
14.2.5 - Définir et mettre en place des indicateurs de performance clé des achats et des marchés
14.2.6 - Former les services aux techniques de négociation et au management de la relation fournisseurs
<b>COR - 14 - 3 - Sécuriser les processus d'achat et garantir la transparence</b>
14.3.1 - Elaborer une nomenclature de nos achats pour le contrôle de la computation des seuils de la commande publique
14.3.2 - Etablir un guide interne de la commande publique
14.3.3 - Structurer la fonction achat en définissant précisément les flux de travail, les procédures et les responsabilités (niveaux d'activités des postes, spécialités et projets affectés...)
14.3.4 - Acquérir et déployer un logiciel de gestion et de suivi des marchés
14.3.5 - Acquérir et déployer un logiciel de rédaction et d'instruction des marchés
14.3.6 - Automatiser en partie la rédaction des marchés en s'appuyant sur l'IA

## **COR - 15 - Concevoir et piloter une stratégie de communication innovante et engageante**

<b>COR - 15 - 1 - Développer une communication qui porte les valeurs du Siéml et traduit son engagement face aux grands défis du changement climatique</b>
15.1.1 - Valoriser les valeurs du PACTE (proximité, agilité, coopération, transversalité et expertise énergétique) dans nos actions de communication via l'identification des vecteurs propices à la promotion de ces valeurs
15.1.2 - Valoriser les indicateurs issus de l'évaluation des politiques de transition écologique portées par le Siéml (communication verte)
15.1.3 - Promouvoir une communication plus responsable en adoptant des pratiques visant à réduire notre impact environnemental, notamment par l'utilisation de supports écoresponsables, la réduction des impressions, et l'intégration de démarches numériques durables



<b>COR - 15 - 2 - Conforter l'image de marque du Siéml et accompagner ses évolutions par une communication claire, adaptée et ciblée, au plus près des territoires</b>
15.2.1 - Accompagner les services dans leurs projets et proposer un plan de communication ciblé et adapté en systématisant des points d'échange avec chacun des services.
15.2.2 - S'appuyer sur une communication multisupport pour illustrer l'étendue des missions et l'organisation du Siéml (plaquette institutionnelle, diaporama...)
15.2.3 - Concevoir et mettre en œuvre des actions de communication valorisant des indicateurs territorialisés
15.2.4 - Etudier l'opportunité d'adhésion ou non à la marque Territoire d'énergie de la FNCCR pour garantir le cas échéant une pleine adhésion et une parfaite transition
15.2.5 - Assurer la cohérence de l'image de la collectivité en veillant à l'application de la charte graphique et en encourageant l'utilisation des kits de communication pour renforcer l'autonomie des services
15.2.6 - Concevoir et organiser des événements à la fois d'envergure et de proximité, adaptés aux besoins et attentes de nos adhérents (11ème forum départemental de l'énergie en 2026, actions phares pour le lancement de la nouvelle mandature, etc.)
15.2.7 - Réaliser un bilan et dresser des perspectives d'évolution pour nos supports d'information "institutionnels" (lettre mensuelle, magazine annuel, site Internet...)
15.2.8 - Cadrer les travaux d'évolution du site internet (à penser en effet miroir d'un éventuel développement d'extranet) et dans une réflexion globale de notre communication digitale.
15.2.9 - Coordonner le GT Communication dans le cadre de l'accueil du Congrès national AMORCE à Angers en novembre 2025, en lien avec le SEA et le SIVERT.
15.2.10 - Garantir la fiabilité des informations que nous diffusons via le contrôle et la mise à jour régulière de nos éditions et veiller à rester innovant dans les formats proposés
<b>COR - 15 - 3 - Dynamiser la communication, tant en interne qu'en externe, pour favoriser le dialogue et la cohésion</b>
15.3.1 - Optimiser la présence du Siéml sur les réseaux sociaux et développer une stratégie d'engagement
15.3.2 - Mettre à disposition des agents et élus des outils de bonnes pratiques, conseiller et former.
15.3.3 - Impliquer la commission Finances et Administration Générale dans la conception et le déploiement des projets structurants de communication
15.3.4 - Valoriser les métiers et les agents du Siéml au travers de la poursuite des vidéos métiers et reportages photos.
15.3.5 - Déployer une véritable base de contacts collaborative et partagée (CRM) et lancer des campagnes de mise à jour de nos contacts
15.3.6 - Faciliter l'accès à la banque de photos du Siéml via l'acquisition et la gestion d'une photothèque
<b>COR - 15 - 4 - Développer une communication innovante, en veille sur les évolutions des pratiques et des tendances pour accompagner l'émergence de nouvelles activités ou besoins</b>
15.4.1 - Consacrer un temps accru à la veille (abonnements, réseaux, salons professionnels...)
15.4.2 - Participer régulièrement à des actions de formation (ex: réseaux sociaux, IA, etc.)
15.4.3 - Participer activement aux réseaux professionnels (GT Entente, FNCCR...)
15.4.4 - Se sensibiliser en continu aux enjeux des métiers du Siéml
<b>COR - 15 - 5 - Renforcer le pilotage de la communication et optimiser l'organisation du service pour favoriser la transversalité et la réactivité dans l'accompagnement et le conseil</b>

15.5.1 - Elaborer et partager un plan de communication global (contexte, cibles, objectifs, échéances...)
15.5.2 - Avoir une vision exhaustive des projets à venir pour mieux planifier et prioriser éventuellement les actions de communication
<b>COR - 15 - 6 - Célébrer 100 ans d'engagement du Siéml en faveur des territoires</b>
15.6.1 - Créer la marque "100 ans du Siéml" pour la communication du centenaire du syndicat et la décliner sur les supports de communication
15.6.2 - Organiser un événement marquant pour célébrer le centenaire, qui fédère l'ensemble des services du Siéml en amont et pendant
15.6.3 - Editer une bande dessinée retraçant l'histoire du Syndicat et assurer sa promotion

**COR - 16 - Poursuivre notre effort de digitalisation de façon raisonnée et renforcer la sécurité des systèmes d'information**

<b>COR - 16 - 1 - Définir notre stratégie numérique et structurer les SI en cohérence</b>
16.1.1 - Définir à court terme notre stratégie informatique en lien avec le recrutement à venir de notre DSI
16.1.2 - Piloter le projet de Schéma Directeur des Systèmes d'Information (SDSI)
16.1.3 - Mettre en œuvre le portefeuille de projets issu du schéma directeur
16.1.4 - Recruter un responsable des systèmes d'information et renforcer les compétences en gestion des données au sein du Siéml
<b>COR - 16 - 2 - Structurer et organiser le service SI pour répondre aux besoins des utilisateurs et aux enjeux systémiques</b>
16.2.1 - Anticiper les évolutions organisationnelles induites par le VdS et favoriser les synergies professionnelles dans le domaine des SI avec les autres syndicats
16.2.2 - Optimiser les investissements et le coût du parc informatique en définissant un programme de renouvellement pluriannuel
16.2.3 - Mettre en place un outil de gestion du parc informatique et téléphonique.
16.2.4 - Déployer un outil d'assistance (ticketing) auprès des utilisateurs afin de prioriser les demandes et assurer une évaluation du service apporté
16.2.5 - Renforcer l'accompagnement des services dans la digitalisation de leurs processus et métiers en déployant des outils adaptés à leurs besoins
16.2.6 - Définir une stratégie de déploiement et d'usage des outils MS365, guider et former les agents dans leur utilisation de la suite et harmoniser les pratiques
<b>COR - 16 - 3 - Renforcer la gouvernance et la sécurité de l'Information</b>
16.3.1 - Sécuriser les données et mettre en place des mesures de prévention et de protection contre les cyberattaques (pare-feu, système de détection intrusion et audits réguliers de la sécurité du système)
16.3.2 - Limiter les droits d'administrateur sur les postes de travail
16.3.3 - Renforcer la politique de gestion des mots de passe.

16.3.4 - Mettre à jour la charte d'utilisation des SI
<b>COR - 16 - 4 - Améliorer le maintien du système en condition opérationnelle et l'assistance aux utilisateurs</b>
16.4.1 - Élaborer et mettre en œuvre un plan de continuité des activités (PCA) pour garantir le maintien des services essentiels en toutes circonstances
16.4.2 - Élaborer et déployer un plan de reprise des activités afin d'assurer une remise en fonctionnement efficace et rapide des services après une interruption
<b>COR - 16 - 5 - Professionnaliser le pilotage des activités du service et moderniser nos usages</b>
16.5.1 - Formaliser, optimiser et automatiser le cas échéant certains processus (ex : préparation des PC) et les outils
16.5.2 - Être en veille et sensibiliser les agents du Siéml aux usages de l'IA
16.5.3 - Formaliser une cartographie applicative
16.5.4 - Établir et assurer le suivi des indicateurs clés de performance (KPI) pour évaluer et optimiser l'efficacité des actions et des projets

<b>COR - 17 - Garantir et pérenniser une gestion documentaire probante et sécurisée</b>
<b>COR - 17 - 1 - Garantir et pérenniser un archivage numérique probant et sécurisé</b>
17.1.1 - Réaliser une étude de la GED actuelle afin de prendre une décision sur la GED cible (maintien de la GED actuelle ou bascule sur une nouvelle GED ?)
17.1.2 - Explorer l'apport de l'IA dans l'automatisation des tâches de classement et d'indexation (GED)
17.1.3 - Etudier l'opportunité de déployer un système d'archivage électronique (SAE)
17.1.4 - Contribuer à la réorganisation et l'harmonisation de l'arborescence numérique de l'ensemble des services
17.1.5 - Trancher les enjeux de localisation de l'archivage de la data (notamment PCRS)
<b>COR - 17 - 2 - Garantir l'authenticité des fichiers numériques et limiter la production d'archives hybrides</b>
17.2.1 - Diffuser largement la signature électronique
17.2.2 - Mettre en place un orchestrateur (Pastell) et un parapheur électronique
17.2.3 - Établir et assurer le suivi des indicateurs clés de performance (KPI) pour évaluer et optimiser l'efficacité des actions et des projets
<b>COR - 17 - 3 - Garantir la sécurité physique des archives</b>
17.3.1 - Développer les prestations de l'archiviste pour la communication des archives
17.3.2 - Renforcer les mesures de sécurité pour accéder à l'actuel magasin et veiller à la sécurisation du déplacement et de l'installation du nouveau magasin d'archives dans le cadre des travaux VDS

17.3.3 - Mettre à jour tous les 2 ans le tableau de gestion
<b>COR - 17 - 4 - Faciliter l'accès aux archives et diffuser les bonnes pratiques d'archivage auprès des agents</b>
17.4.1 - Déterminer les durées de stockage en GED optimales et rédiger les procédures afférentes pour les agents
17.4.2 - Etudier les possibilités de numérisation de certaines catégories d'archives papier pour en simplifier l'accès et la visibilité
17.4.3 - Organiser des formations et ateliers pour améliorer la coopération entre l'archiviste et les services
17.4.4 - Piloter l'activité et suivre un certain nombre d'indicateurs pertinents (nombre d'archives demandées, perdues, communiquées...)
<b>COR - 17 - 5 - Atteindre une conformité totale au RGPD</b>
17.5.1 - Rédiger l'entièreté des procédures
17.5.2 - Tenir à jour les registres de traitement et de sous-traitance de données
17.5.3 - Garantir le respect du RGPD dans la commande publique
17.5.4 - Mener les audits et analyses d'impacts associées sur l'ensemble des outils Siéml pour s'assurer de leur conformité au RGPD
17.5.5 - Mettre en place un suivi d'indicateurs pertinents (taux de conformité, nombre d'audits, AIPD réalisés...)



## DG / CAS : Direction Générale et Cellule d'Appui Stratégique

### Piloter et transformer : une démarche concertée au service de la cohésion et de l'efficacité

Dans un environnement en constante évolution, marqué par des défis organisationnels et des exigences accrues en matière de performance, le rôle de la direction générale du Siéml s'avère plus que jamais stratégique. Épaulée par sa cellule de soutien stratégique, composée de cinq agents, l'équipe de direction générale est constituée par le DGS et les DGA, au nombre de quatre depuis la refonte de l'organigramme au printemps 2024. Ensemble, nous avons souhaité impulser une dynamique ambitieuse et structurée pour redynamiser le TriCo (comité de coordination et de cohésion fédérant les principaux agents d'encadrement) et impulser un chantier global d'élaboration de de projets de service.

### Redynamiser le TriCo : un levier de cohésion et de pilotage

Le TriCo, regroupant les principaux agents d'encadrement et/ou d'expertise du Siéml, joue un rôle central dans la coordination des actions et dans la diffusion des orientations stratégiques. Ces dernières années, cependant, la nécessité de renforcer la cohésion et l'efficacité de ce comité s'est imposée. Pour y répondre, l'équipe des DG a déployé une démarche structurée, mêlant réflexion collective et actions concrètes. Au cœur de cette dynamique se trouve l'ambition de renforcer les liens entre les cadres, de clarifier les rôles et responsabilités, et de favoriser une communication transversale fluide. En s'appuyant sur des séminaires, des ateliers collaboratifs et des outils partagés, la démarche a permis de poser les bases d'un TriCo plus fédérateur, capable de mobiliser les énergies autour d'un projet commun.

### Les projets de service : un chantier global et structurant

Parallèlement, le pilotage du chantier des projets de service a représenté une priorité majeure pour la direction générale. Ce travail de fond, amorcé lors du séminaire de Saint-Nazaire, a mobilisé l'ensemble des pôles et services du Siéml, dans une logique de co-construction. La cellule stratégique a joué un rôle clé dans l'accompagnement des équipes, en veillant à garantir la cohérence et l'articulation des projets avec les axes stratégiques définis dans la feuille de route 2020-2026. La démarche a permis de recenser 20 objectifs stratégiques, près de 90 objectifs opérationnels et plus de 400 actions concrètes. Parmi ces objectifs et actions figurent les initiatives propres à la cellule d'appui stratégique placée auprès du directeur général : les objectifs et actions de cette cellule sont réparties en trois grands domaines prioritaires, incarnés par des projets portés directement par la direction générale.

- **Garantir un fonctionnement démocratique et fluide du syndicat** : ce volet vise à renforcer la territorialisation de la gouvernance et des politiques publiques, tout en consolidant les liens avec les élus et les citoyens. Parmi les priorités figurent l'accompagnement des représentants dans leurs mandats, la redynamisation des canaux d'information et d'animation démocratique, et une meilleure prise en compte des spécificités locales dans les actions du Siéml.
- **Renforcer la sécurité juridique et la transparence** : le syndicat s'est engagé dans une démarche proactive pour sécuriser ses actes, diffuser la culture juridique et renforcer l'accompagnement des services et des élus. Cela inclut la prévention des conflits d'intérêts, le suivi des risques contentieux et la valorisation des compétences juridiques comme levier structurant de la chaîne décisionnelle.
- **Transformer l'action publique par un pilotage renforcé et une approche responsable** : ce dernier axe illustre l'ambition du Siéml de moderniser ses pratiques et d'intégrer pleinement les principes de responsabilité sociétale des organisations (RSO). Qu'il s'agisse de développer une politique interne de préservation de l'environnement, de renforcer l'évaluation des politiques publiques ou d'anticiper le renouvellement des délégations de service public, la démarche vise à conjuguer performance et durabilité.

## Un accompagnement stratégique au service de l'efficacité

La cellule de soutien stratégique a été déterminante dans le suivi de ces chantiers, jouant à la fois un rôle de facilitateur et de garant méthodologique. Elle a accompagné la direction générale dans l'élaboration des projets, la mise en place d'outils de pilotage, et la mobilisation des équipes autour de priorités clairement définies.

Cette approche va également permettre dans un avenir proche de poser les jalons pour la suite des événements, avec la création d'un tableau de bord de pilotage. Cet outil, en cours de construction, offrira une vision consolidée des projets et actions du syndicat, tout en assurant un suivi rigoureux et une capacité d'évaluation accrue.

## Vers une gouvernance renforcée et partagée

L'ensemble de ces efforts traduit une ambition partagée : celle de faire du Siéml une organisation exemplaire, à la fois cohérente dans sa gouvernance, performante dans ses actions, et engagée dans une dynamique de progrès continu. En renforçant la cohésion de ses équipes d'encadrement et en structurant ses projets de service, le syndicat se dote des moyens nécessaires pour répondre aux attentes des collectivités et des citoyens qu'il accompagne. En mobilisant toutes les énergies et en valorisant les compétences de chacun, le Siéml trace la voie d'une administration moderne, solidaire et résolument tournée vers l'avenir.

**Emmanuel Charil,  
Directeur général  
des services**

3 objectifs  
stratégiques22 objectifs  
opérationnels

37 chantiers

46 actions

### **DG - 18 - Garantir un fonctionnement démocratique et fluide du syndicat via notamment une territorialisation renforcée de sa gouvernance, de son organisation et de son activité**

- DG - 18 - 1 Consolider la territorialisation de la gouvernance et l'action du Siéml et renforcer l'animation démocratique des collèges territoriaux
- DG - 18 - 2 - Redynamiser les canaux existants pour une meilleure connaissance, une meilleure fréquentation des instances et une meilleure appropriation des services et de la gouvernance du Siéml par les élus
- DG - 18 - 3 - Accompagner davantage les représentants et délégués dans l'exercice de leur mandat pour une gouvernance responsable et efficace (accueil et formation, prévention des conflits d'intérêts, animation, ...)
- DG - 18 - 4 - Renforcer la territorialisation dans l'organisation des services
- DG - 18 - 5 - Adapter nos politiques publiques en prenant en compte davantage les spécificités territoriales
- DG - 18 - 6 - Contribuer à la concertation citoyenne en redynamisant notamment la CCSPL et en encourageant le dialogue avec les associations locales

### **DG - 19 - Renforcer la sécurité juridique de la gouvernance et de l'action du Siéml au travers du développement et de l'adaptation de l'accompagnement et du conseil aux services et aux élus**

- DG - 19 - 1 - Diffuser plus efficacement la culture juridique en interne et auprès de nos partenaires et renforcer la prise en compte des enjeux déontologiques et éthiques
- DG - 19 - 2 - Contribuer à sécuriser les actes et garantir la licéité des flux financiers (dépenses et recettes) du syndicat
- DG - 19 - 3 - Positionner le service juridique en tant que maillon structurant de la chaîne décisionnelle via le renforcement de sa capacité à être force de proposition, le développement du conseil et l'accompagnement des services et des élus dans la recherche de solutions
- DG - 19 - 4 - Renforcer la lisibilité des statuts et des compétences du syndicat
- DG - 19 - 5 - Mieux prévenir et suivre les risques précontentieux et contentieux et renforcer la capacité du syndicat à défendre ses intérêts

### **DG - 20 - Contribuer à la transformation de l'action publique par le renforcement du pilotage, du contrôle et de l'évaluation, la poursuite de la démarche de RSO et la recherche d'une stratégie coconstruite et partagée**

- DG - 20 - 1 - RSO : Encourager le management responsable
- DG - 20 - 2 - RSO : Respecter les intérêts des citoyens et créer les conditions pour le développement local
- DG - 20 - 3 - RSO : Développer une politique interne de préservation de l'environnement
- DG - 20 - 4 - RSO : Faire vivre le plan de progrès RSO et encourager son appropriation par les services
- DG - 20 - 5 - Renforcer l'évaluation de nos politiques publiques
- DG - 20 - 6 - Concessions : Renforcer le pilotage de nos concessions (électricité et gaz) au travers d'une planification renforcée des investissements (devant permettre d'assurer une qualité des services publics en tout point du département et un accompagnement des territoires face aux enjeux de transition énergétique)
- DG - 20 - 7 - Concessions : Renforcer les relations avec les usagers des services publics (en renforçant le contrôle de la fourniture d'énergie au tarif réglementé de vente et en s'engageant plus avant dans des actions de lutte contre la précarité énergétique)
- DG - 20 - 8 - Concessions : Anticiper le terme et le renouvellement des DSP gaz et œuvrer pour un réseau de gaz en phase avec les enjeux des territoires

- DG - 20 - 9 - Concessions : Fiabiliser les inventaires patrimoniaux, techniques et comptables et valoriser les données énergétiques locales pour renforcer la connaissance de notre patrimoine et fiabiliser les analyses au service des collectivités
- DG - 20 - 10 - Satellites : Renforcer le contrôle des satellites (SEM, SCIC...) ainsi que le suivi et la valorisation des subventions aux associations
- DG - 20 - 11 - Développer une stratégie partagée et renforcer son appropriation (de la feuille de route stratégique aux projets de service)

*Ci-dessous, la liste détaillée des chantiers et projets à mener :*

<b>DG - 18 - Garantir un fonctionnement démocratique et fluide du syndicat via notamment une territorialisation renforcée de sa gouvernance, de son organisation et de son activité</b>
DG - 18 - 1 - Consolider la territorialisation de la gouvernance et l'action du Siéml et renforcer l'animation démocratique des collèges territoriaux
18.1.1 - Redynamiser les réunions territoriales en mettant à disposition des animateurs internes les outils nécessaires à une animation dynamique
18.1.2 - Renforcer la co-construction dans l'organisation et l'animation des réunions territoriales en sollicitant davantage en amont les élus et les services
18.1.3 - Réaffirmer le rôle d'ambassadeurs territoriaux des membres du Bureau
18.1.4 - Etudier l'opportunité de mettre en place des délégations budgétaires auprès des collèges électoraux
DG - 18 - 2 - Redynamiser les canaux existants pour une meilleure connaissance, une meilleure fréquentation des instances et une meilleure appropriation des services et de la gouvernance du Siéml par les élus
18.2.1 - Construire un annuaire en ligne pour permettre une meilleure (inter)connaissance des délégués entre eux
18.2.2 - Repenser l'extranet (facilités d'accès + contenus) des élus dans un souci de praticité et d'accessibilité
18.2.3 - Concevoir un nouveau livret d'accueil et un guide de l' élu du Siéml dans la perspective des renouvellements électoraux
18.2.4 - Concevoir un agenda de la gouvernance permettant de gagner en visibilité (disponible via l'extranet)
DG - 18 - 3 - Accompagner davantage les représentants et délégués dans l'exercice de leur mandat pour une gouvernance responsable et efficace (accueil et formation, prévention des conflits d'intérêts, animation, ...)
18.3.1 - Optimiser la rédaction, la validation et la diffusion des comptes-rendus / des relevés de décision de séance auprès des instances communales / intercommunales
18.3.2 - Rédiger et publier une communication visant à encourager les candidatures à la gouvernance du Syndicat
18.3.3 - Sensibiliser les représentants à leur rôle d'ambassadeurs du Siéml auprès de leurs conseils municipaux.
18.3.4 - Développer des outils / vecteurs pour faciliter la communication des représentants au sein de leurs conseils municipaux
18.3.5 - Rédiger et publier une charte de l' élu (droits, devoirs, déontologie)
18.3.6 - Rédiger et publier un livret d'accueil des nouveaux élus (nouvelle mandature)
18.3.7 - Construire et animer un séminaire de formation à destination des VP en début de mandature afin de leur permettre d'appréhender plus efficacement la diversité et la technicité des actions du syndicat ainsi que les grands enjeux de la transition énergétique



<b>DG - 18 - 4 - Renforcer la territorialisation dans l'organisation des services</b>
18.4.1 - Retravailler la structure et la forme de la fiche contacts pour améliorer la lisibilité de l'organisation vers les territoires
18.4.2 - Etudier la possibilité d'harmoniser la sectorisation des services (guichet unique ?)
18.4.3 - Etudier l'opportunité de désigner des référents géographiques internes, transverses et en effet miroir des élus ambassadeurs
18.4.4 - Favoriser la transversalité entre les services opérationnels pour mieux répondre aux besoins des collectivités en recensant dans une base de données accessible et partagée l'ensemble des projets sur un territoire donné
<b>DG - 18 - 5 - Adapter nos politiques publiques en prenant en compte davantage les spécificités territoriales</b>
18.5.1 - Être en veille active sur les actualités des territoires afin d'anticiper et mieux prendre en compte les spécificités territoriales dans le design de nos politiques publiques
18.5.2 - Renforcer et systématiser en interne la culture de la coopération grâce à la conception d'un cycle de formation adhoc (cf. jeux de rôles)
<b>DG - 18 - 6 - Contribuer à la concertation citoyenne en redynamisant notamment la CCSPL et en encourageant le dialogue avec les associations locales</b>
18.6.1 - Diversifier les représentants associatifs en identifiant en amont les associations les plus actives et dynamiques des territoires en lien avec nos compétences
18.6.2 - Formaliser le règlement intérieur et les thématiques de travail de la CCSPL
18.6.3 - Proposer des événements et des communications pédagogiques (autour de l'énergie) adaptés aux besoins des représentants associatifs
18.6.4 - Animer la relation partenariale avec les représentants associatifs en veillant par exemple à les inviter aux événements du Siéml

<b>DG - 19 - Renforcer la sécurité juridique de la gouvernance et de l'action du Siéml au travers du développement et de l'adaptation de l'accompagnement et du conseil aux services et aux élus</b>
<b>DG - 19 - 1 - Diffuser plus efficacement la culture juridique en interne et auprès de nos partenaires et renforcer la prise en compte des enjeux déontologiques et éthiques</b>
19.1.1 - Développer l'expertise juridique apportée auprès des services via la rédaction de notes juridiques transversales, l'animation d'ateliers et la veille juridique
19.1.2 - Diffuser et partager plus largement les documents de ressources internes et externes (fiches de procédure, guide pratique visant à renforcer la loyauté des relations entre le syndicat et ses partenaires, lexique des principaux termes juridiques employés pour les procédures et activités du syndicat, ...).
19.1.3 - Concevoir un guide pratique de déontologie à l'attention des élus et agents du syndicat
<b>DG - 19 - 2 - Contribuer à sécuriser les actes et garantir la licéité des flux financiers (dépenses et recettes) du syndicat</b>
19.2.1 - Renforcer la coordination de la production des actes via leur recensement et l'identification des doublons, incohérences ou usages inappropriés (tableau de recensement et de suivi)
19.2.2 - Favoriser la mutualisation des actes unilatéraux et contractuels via l'élaboration de modèles types et accroître l'accompagnement à la rédaction pour les actes spécifiques (structuration d'une "actothèque" et d'une "contrathèque")
19.2.3 - Clarifier et simplifier le règlement financier du syndicat via notamment l'établissement d'une typologie des flux

DG - 19 - 3 - Positionner le service juridique en tant que maillon structurant de la chaîne décisionnelle via le renforcement de sa capacité à être force de proposition, le développement du conseil et l'accompagnement des services et des élus dans la recherche de solutions.

19.3.1 - Structurer plus efficacement le dialogue juridique en amont via le renforcement de la procédure de saisine, une meilleure identification des délais et l'organisation de points réguliers avec les services et la direction générale

19.3.2 - Développer l'utilité du contrôle juridique a posteriori via le recours accru aux retours d'expérience partagés et la rédaction de notes d'alerte, le cas échéant, incluant des propositions d'actions correctives.

19.3.3 - Renforcer la participation du service au sein des différents réseaux de professionnels dédiés au droit

DG - 19 - 4 - Renforcer la lisibilité des statuts et des compétences du syndicat

19.4.1 - Entreprendre une réforme des statuts visant à mettre à jour et clarifier les compétences statutaires à la vue de la diversification rapide de l'activité du syndicat

19.4.2 - Favoriser la compréhension des statuts et des activités du Syndicat par l'explication de leurs spécificités et l'élaboration d'un lexique de la terminologie utilisée dans les statuts et les divers documents relatifs aux compétences (règlements d'exercice des compétences, chartes, guides, ...).

19.4.3 - Adapter les délégations de pouvoirs aux évolutions du droit et des politiques menées par le Syndicat

19.4.4 - Formaliser précisément le circuit des délégations de signature et rechercher constamment leur ajustement à l'évolution de l'organigramme et des pratiques des services

DG - 19 - 5 - Mieux prévenir et suivre les risques précontentieux et contentieux et renforcer la capacité du syndicat à défendre ses intérêts

19.5.1 - Prévenir la survenance des risques contentieux via une meilleure identification de ceux-ci et l'élaboration d'une véritable cartographie des risques

19.5.2 - Prévenir la survenance des risques contentieux via l'élaboration d'un plan d'actions de prévention

19.5.3 - Favoriser l'intervention du service juridique le plus en amont possible dans le traitement des différends nés ou à naître (dans un 1er temps : actions de communication, sensibilisation pour faire prendre conscience aux services)

19.5.4 - Encourager le recours à la médiation et à la transaction en structurant une démarche de comparaison plus fine des coûts des différentes solutions alternatives (amiables ou contentieuses)

19.5.5 - Garantir un meilleur suivi des contentieux, notamment via la collaboration avec les cabinets d'avocats à développer (accord cadre, etc.)

**DG - 20 - Contribuer à la transformation de l'action publique par le renforcement du pilotage, du contrôle et de l'évaluation, la poursuite de la démarche de RSO et la recherche d'une stratégie coconstruite et partagée**

DG - 20 - 1 - RSO : Encourager le management responsable

20.1.1 - Redynamiser le management intermédiaire via l'animation des TriCo et la revalorisation du rôle des responsables de service

20.1.2 - Renforcer les vecteurs de communication directe entre l'équipe de direction générale et les agents (ex : organiser un temps fort complémentaire au temps de rentrée, améliorer le relai d'informations entre le TRICO et les services, etc.)

DG - 20 - 2 - RSO : Respecter les intérêts des citoyens et créer les conditions pour le développement local

20.2.1- Poursuivre et mieux suivre les actions de coopération décentralisée (ONG...)

20.2.2 - Favoriser les changements de modes de vie via notamment l'implication dans le programme TES du collège des transitions sociétales
<b>DG - 20 - 3 - RSO : Développer une politique interne de préservation de l'environnement</b>
20.3.1 - Rédiger un plan de sobriété du bâtiment, le mettre à jour annuellement et le communiquer auprès des agents
20.3.2 - Poursuivre la diminution des consommations de ressources (énergie, eau, déchets) à l'échelle du bâtiment en capitalisant sur ce qui est déjà mis en place (plan de sobriété, chaufferie bois, etc.)
20.3.3 - Faire du futur Village des syndicats un site exemplaire d'un point de vue environnemental et énergétique
20.3.4 - Valoriser plus efficacement toutes les actions en faveur de la transition écologique engagées par le Siéml tant en interne (sobriété, partenariat LPO, etc.) qu'en externe
<b>DG - 20 - 4 RSO : Faire vivre le plan de progrès RSO et encourager son appropriation par les services</b>
20.4.1 - Réunir les pilotes et copilotes régulièrement pour un point d'étape de leurs engagements
20.4.2 - Assurer un pilotage et une animation régulière de l'ensemble des actions RSO menées au sein des services
20.4.3 - Préparer le renouvellement du label Lucie 26 000 en identifiant notamment de nouvelles actions innovantes
20.4.4 - Dans le cadre du VDS, interroger la maturité de chaque syndicat sur le volet RSO et interroger la manière dont la RSO va vivre au sein de cet écosystème
<b>DG - 20 - 5 - Renforcer l'évaluation de nos politiques publiques</b>
20.5.1 - Déterminer les politiques prioritaires à évaluer en fonction de leur impact sociétal (économique, social ou environnemental)
20.5.2 - Constituer une équipe en interne dédiée au projet et la former aux outils, techniques et méthodologie d'évaluation
20.5.3 - Définir les critères d'évaluation et les indicateurs clés de performance par thématique sélectionnée
20.5.4 - Collecter et analyser les données, formuler des recommandations et publier les résultats des évaluations menées
<b>DG - 20 - 6 - Concessions : Renforcer le pilotage de nos concessions (électricité et gaz) au travers d'une planification renforcée des investissements (devant permettre d'assurer une qualité des services publics en tout point du département et un accompagnement des territoires face aux enjeux de transition énergétique)</b>
20.6.1 - Assurer un contrôle détaillé des engagements contractuels et suivre l'évolution des indicateurs qualité à la maille la plus fine possible
20.6.2 - Etudier l'opportunité d'ajouter au PPI Enedis-Siéml des montants d'investissements pluriannuels du Siéml
20.6.3 - Renforce le suivi de la bonne mise en œuvre des conventions transition énergétique signées avec nos concessionnaires (Enedis-Siéml et GRDF - Siéml)
20.6.4 - Initier une démarche d'analyse prospective du Siéml sur la résilience des réseaux face aux aléas climatiques
20.6.5 - Poursuivre les efforts de mutualisation de certaines missions de contrôle concession au niveau de l'entente TE PDL
20.6.6 - Examiner la possibilité d'évaluer plus finement les impacts réseaux du développement et du raccordement des énergies renouvelables via le développement d'un progiciel de simulation



DG - 20 - 7 - Concessions : Renforcer les relations avec les usagers des services publics (en renforçant le contrôle de la fourniture d'énergie au tarif réglementé de vente et en s'engageant plus avant dans des actions de lutte contre la précarité énergétique)
20.7.1 - Examiner la possibilité de développer les actions de lutte contre la précarité énergétique
20.7.2 - Développer le contrôle des TRV et les actions de sensibilisation et d'information des consommateurs sur la fourniture d'énergies
20.7.3 - Intégrer dans le contrôle de la concession une évaluation du dispositif chèque énergie
20.7.4 - Mesurer la satisfaction des usagers pour évaluer la qualité des concessionnaires de manière + objective
DG - 20 -8 - Concessions : Anticiper le terme et le renouvellement des DSP gaz et œuvrer pour un réseau de gaz en phase avec les enjeux des territoires
20.8.1 - Anticiper les enjeux de renouvellement de nos DSP gaz naturel et gaz propane en lien avec les territoires
20.8.2 - Inciter au regroupement des transferts de compétence à l'échelle des communes nouvelles pour clarifier les compétences
20.8.3 - Mener des études localisées sur l'avenir des réseaux de distribution de gaz
DG - 20 -9 - Concessions : Fiabiliser les inventaires patrimoniaux, techniques et comptables et valoriser les données énergétiques locales pour renforcer la connaissance de notre patrimoine et fiabiliser les analyses au service des collectivités
20.9.1 - Établir un inventaire physique exhaustif des actifs du syndicat en concession (électricité et gaz)
20.9.2 - S'assurer de la correspondance de l'inventaire comptable avec l'état de l'actif
20.9.3 - Renforcer la fonction de "gestion patrimoniale" pour un meilleur suivi des actifs du syndicat dans le temps
20.9.4 - Renforcer le contrôle des opérateurs télécoms dans le cadre notamment des conventions "appuis communs" signées pour le déploiement de la fibre sur les supports aériens du réseau de distribution publique d'électricité
20.9.5 - Proposer des analyses territorialisées des services publics de la distribution publique d'électricité et de gaz
DG - 20 - 10 - Satellites : Renforcer le contrôle des satellites (SEM, SCIC...) ainsi que le suivi et la valorisation des subventions aux associations
20.10.1 - Adapter les rapports de contrôle annuel aux nouvelles obligations réglementaires et législatives
20.10.2 - Renforcer nos compétences internes pour une analyse plus fine des bilans et comptes de résultats de nos sociétés satellites
20.10.3 - Renforcer le contrôle des associations auxquelles le Siéml adhère ou subventionne pour s'assurer de la bonne allocation des fonds
DG - 20 - 11 - Développer une stratégie partagée et renforcer son appropriation (de la feuille de route stratégique aux projets de services)
20.11.1 - Impulser un travail de co-construction des projets de service
20.11.2 - Formaliser un livret présentant les projets de services, soumis à la validation du COSY, et pouvant constituer un support de communication diffusable en interne et en externe
20.11.3 - Piloter et animer dans le temps les projets de services



## Et après ?

### Vers une mise en œuvre structurée, partagée et pérenne des projets de service

Les projets de service détaillés dans ce livret marquent une étape essentielle dans la mise en œuvre de notre feuille de route stratégique. Bien plus qu'un simple document, ce livret est l'expression d'une démarche collective et d'un engagement partagé : il traduit nos objectifs stratégiques en actions concrètes, définissant un cap clair pour les années à venir.

Sa vocation est double. D'une part, il constitue un outil de diffusion et de communication. Il permet de partager avec l'ensemble des parties prenantes – élus, agents, partenaires – les priorités qui orientent notre action. C'est un support pour expliquer, fédérer et mobiliser autour d'une vision commune. D'autre part, il se veut un véritable levier de pilotage et d'évaluation. Il nous offre un cadre structurant pour organiser nos efforts, suivre nos avancées et mesurer l'impact de notre travail au service des territoires.

Cette dynamique s'inscrit dans une logique de progrès continu. Grâce à l'implication de tous les acteurs du Siéml, nous avons recensé près de 400 actions dont la moitié environ à gains rapides (les quick wins), couvrant les multiples dimensions de nos missions. Ces actions peuvent être classées en trois phases : celles déjà entreprises ou engagées (un bon tiers), celles qui seront réalisées d'ici la fin de la mandature (un autre tiers) et enfin celles qu'il nous faudra entamer dans le prolongement du renouvellement des conseils municipaux en mars 2026. Ces actions, qu'elles soient stratégiques ou opérationnelles, immédiates ou itératives, constituent le socle d'une organisation performante et tournée vers l'avenir. Mais pour maximiser leur impact, il est essentiel de garantir leur suivi dans le temps.

C'est dans cet esprit que nous allons désormais bâtir un tableau de bord de pilotage. Ce nouvel outil nous permettra de centraliser l'ensemble des informations relatives aux projets de service, d'assurer leur suivi régulier et de procéder à des ajustements si nécessaire. Il offrira une vue d'ensemble claire et synthétique, indispensable pour évaluer l'efficacité de notre action et renforcer notre capacité à anticiper les besoins des territoires.

En adoptant cette démarche, nous faisons le choix de la transparence, de l'efficacité et de la cohérence. Ce livret n'est pas une fin en soi, mais le point de départ d'une dynamique pérenne, fondée sur l'implication de chacun et la volonté collective de progresser.

Je tiens à remercier tout particulièrement Méli ssandre Perret, administratrice territoriale et consultante en transformation des organisations qui, grâce à la méthodologie proposée, a permis aux équipes de bâtir efficacement le gros œuvre de ce vaste chantier. Merci aussi à Charlène Le Brigand et Emmanuel Joussemet, du cabinet NEPSIO Conseil, pour leur coaching dynamique en fin de parcours, alors que nous montrions un certain essoufflement dans l'exercice de finition de l'ouvrage. Merci enfin et surtout à tous les agents qui ont contribué à l'élaboration de ces projets de service. Ensemble, nous avons ainsi dessiné un avenir ambitieux pour le Siéml. Ensemble, nous mettrons tout en œuvre pour transformer ces ambitions en réussites concrètes, au service des collectivités et des territoires que nous accompagnons.

**Emmanuel Charil,**  
**Directeur général des services**

